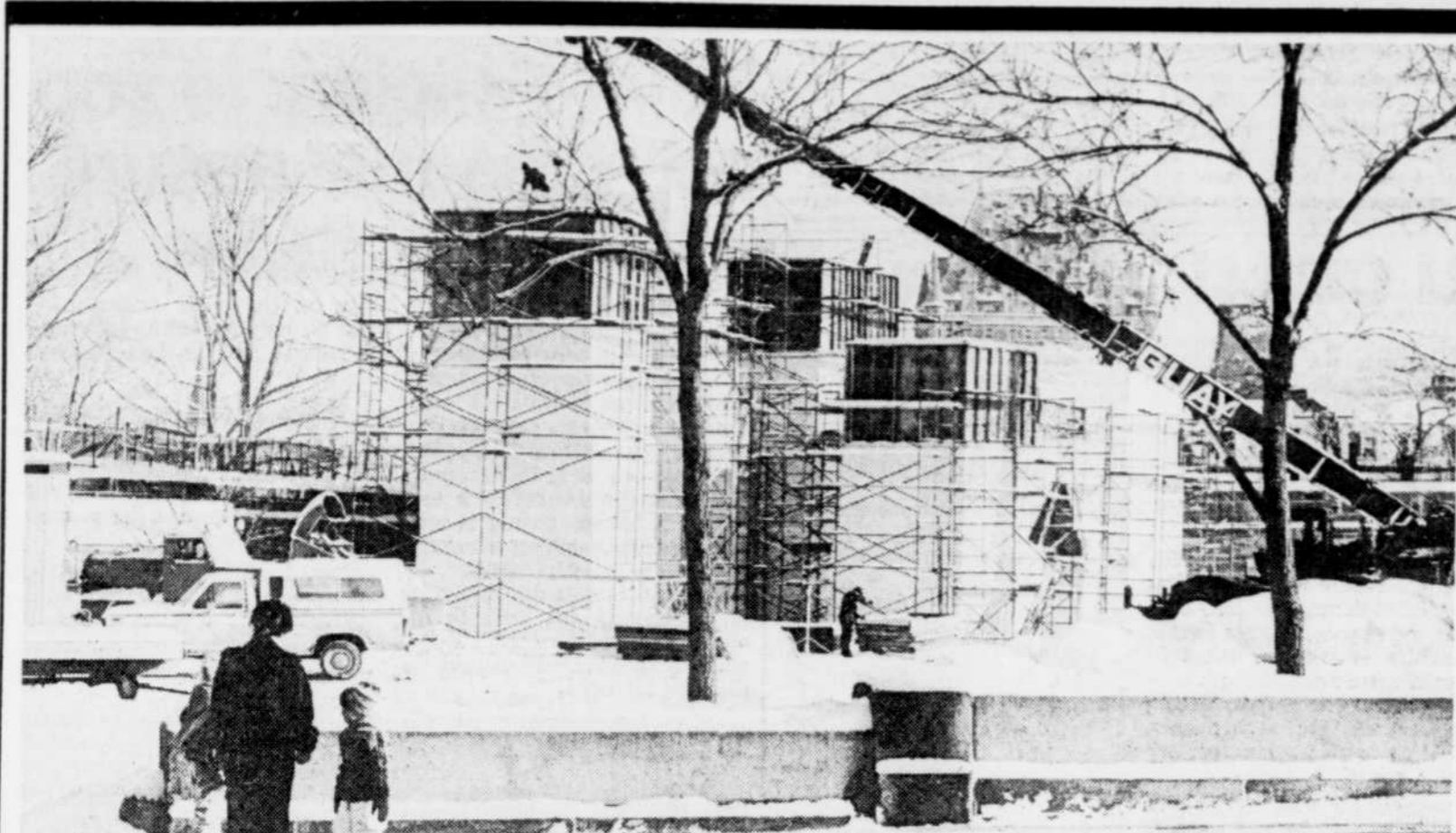




Requête en disqualification, en cour, le 9 février

# Lac-Etchemin: légalité du conseil contestée



Le palais est en quelque sorte adossé au stationnement souterrain, près du Palais Montcalm.

## Magnifique et imposant palais de neige

♦ Le palais de neige de Bonhomme Carnaval sera plus que jamais le point de mire des Québécois et des touristes, quand il brillera de tout son éclat le soir du jeudi 5 février, où y sera couronnée reine du 33e carnaval d'hiver l'une des sept duchesses. Magnifique et imposant avec ses énormes tours à créneaux, dont la plus haute à l'arrière s'élèvera à plus de 20 mètres dans les airs, le palais attirera, semble-t-il, de

plus grandes foules dû à son nouvel emplacement, le dos à la place d'Youville.

par François ROY

Combien de tonnes de neige soufflée aura-t-il fallu pour l'édifier? Bien difficile de le dire avec précision. Cependant, le constructeur Gaston Fortier, de Sainte-Bridgette-de-Laval, et toute son équipe auront raison d'en être encore

fiers puisqu'il a été le bâtisseur de cette forteresse de neige depuis une trentaine d'années.

En jasant un moment avec son fils Donald Fortier, occupé en bas sur le chantier blanc, LE SOLEIL a vu que la grande entrée centrale s'ouvrait sur une scène d'environ 25 mètres de long, et deux portiques latéraux. Un autre employé, Philippe Edward, soulignait: "C'est plus d'ouvrage, parce qu'il a fallu monter le palais sur sa pro-

pre base de neige durcie. On pouvait pas s'appuyer comme avant sur le mur des fortifications en arrière qui est en réparation."

Le palais est si l'on peut dire adossé au stationnement souterrain, près du Palais Montcalm, et selon les employés, il ne sera pas prêt avant le jour même du couronnement si le temps reste favorable. Pour avoir vu la maquette à la dérobée, LE SOLEIL peut affirmer qu'il sera splendide! ♦

♦ SAINT-JOSEPH - Une requête pour obtenir la disqualification du maire et des conseillers de la ville de Lac-Etchemin, dans la circonscription de Bellechasse, a été déposée en cour supérieure du district de Beauce, par Me Paul Laflamme, à la demande d'une vingtaine de citoyens de cette localité.

par Paul-Henri DROUIN

Les requérants exposent dans cette requête pour l'émission d'un bref de quo warranto que le maire Pierre Pouliot et les conseillers Normand Gagnon, Yves Gourde, Raymond Jacques, Eddy Lecours, Conrad Plante et Mme Odette L. Giguère, exercent leurs fonctions au sein du conseil municipal de Ville Lac-Etchemin, sans avoir prêté le serment d'office et au surplus sans que la prestation dudit serment soit inscrite dans le livre des délibérations du conseil, comme l'exige l'article 63 de la loi des cités et villes.

On admet que seul le conseiller Eddy Lecours a prêté serment devant le maire Pierre Pouliot, qui, selon eux, était inapte à remplir un tel rôle n'ayant pas lui-même prêté son serment d'office.

Les requérants font de plus mention dans leur requête, par l'entremise de M. Rodier Beaudoin, que les membres du conseil municipal ont accepté qu'un contrat de \$32,442 soit divisé en deux afin que l'on ne soit pas obligé de demander des soumissions publiques comme le prévoit les articles 573 de la loi des cités et villes.

Ces deux contrats ont été signés par le maire Pierre Pouliot avec la firme Julien Lafontaine, en date du 21 octobre 1985, pour la pose d'une conduite sanitaire et d'une conduite d'eau potable, ainsi que pour l'égoût pluvial à être réalisé dans la rue Taillon.

Il est de plus mentionné dans ladite poursuite que ces deux contrats dépassaient la somme de

\$5,000 et que des appels d'offres n'ont pas été demandés à au moins deux soumissionnaires et qu'au surplus aucun règlement n'avait été fait décrétant lesdits travaux.

Les requérants signalent en outre qu'à la séance du conseil du 4 novembre 1985, le coût des travaux n'apparaît pas à la résolution. À leur avis, le secrétaire, M. Gérard Fournier, et le maire Pierre Pouliot n'ont pas été autorisés à signer les deux contrats avec M. Julien Lafontaine.

On fait de plus mention que la municipalité de Lac-Etchemin, en vertu d'un règlement adopté le 23 juin 1986, a emprunté \$274,803 pour permettre la rénovation des rues et la revitalisation du centre-ville et qu'avec une partie de ces deniers on a payé une facture de Julien Lafontaine non prévue au règlement.

Selon les requérants, tous ces agissements faits à l'unanimité par les membres du conseil municipal de Ville Lac-Etchemin ont contrevenu aux dispositions contenues dans les articles 576 et suivants de la loi des cités et villes et rendent le maire et les conseillers incapables à exercer une charge municipale pendant deux ans.

Au surplus, les requérants demandent à ce que les intimés soient condamnés à des amendes n'exceedant pas \$500.

Cette requête sera entendue par un juge de la cour supérieure, au palais de justice de Saint-Joseph, le 9 février, à indiqué au SOLEIL, Me Paul Laflamme. ♦

## Accident mortel

♦ BLACK-LAKE - Une jeune fille de Black-Lake, Josée Sylvain, âgée de 19 ans, a perdu la vie lors d'une collision entre un camion et une automobile dans laquelle elle avait pris place, vers les 8h15, hier matin. Sa soeur Chantale, âgée de 29 ans, a subi des blessures graves. L'accident s'est produit sur la route 112.

## Basse-Côte-Nord

### Montagnais et Blancs se penchent, à La Romaine, sur leurs relations

♦ SEPT-ÎLES - Histoire de s'interroger sur la problématique de la coexistence entre les autochtones et les Blancs de la Basse-Côte-Nord et de rechercher des voies susceptibles de l'améliorer, la Commission des droits de la personne vient d'organiser un colloque entre les porte-parole des communautés blanches et montagnaises, lequel se déroulera à La Romaine, demain.

par Marc ST-PIERRE

"En Basse-Côte-Nord, personne n'ignore qu'il existe des relations particulières entre les communautés québécoise et montagnaise qui entraînent, là comme ailleurs, des situations sociales tendues dont certaines ont été portées à l'atten-

tion de la Commission des droits de la personne du Québec", a indiqué le responsable régional de l'organisme, Réjean Côté.

Cette rencontre est une première, a expliqué au SOLEIL M. Côté. Elle réunira notamment à la même table l'administrateur de la municipalité de la Basse-Côte-Nord du Bas-Saint-Laurent, Richmond Monger, les présidents des comités locaux des villages de la région et trois porte-parole amérindiens.

En Basse-Côte-Nord, un millier d'Amérindiens montagnais vivent

aux côtés de quelque 6,000 Blancs, la plupart anglophones.

La rencontre ne sera pas qu'un exercice de réflexion. Il s'agira aussi pour les participants d'envisager ensemble des possibilités d'intervention et d'action qui pourraient avoir une incidence positive sur les rapports sociaux vécus en Basse-Côte-Nord.

Ce premier sommet pourra éventuellement déboucher sur la mise en place d'un comité local constitué d'Amérindiens et de Blancs. ♦

**MIROIRS, ARGENTERIE CUIVRE, ÉTAMAGE**  
• Réparations • polissage  
**HC HÔPITAL DE CHAUDRONNÉS QUÉBEC ENR. 687-2559**

**LA CLINIQUE TARDIF ENR.**  
595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON  
DR BERNARD BERTHIAUME  
DR JEAN DESLANDES**

**Optométristes**  
• Examens de la vue  
• Verrre de contact • Lunettes  
• Soins professionnels complets

**FORFAIT NEIGE**

Au Manoir du Lac Delage, détente, confort et tranquillité se conjuguent et vous donnent rendez-vous. Notre forfait comprend la chambre, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique des activités sportives (ski de fond, patinage, glissade en traine ou en tube). Notre nouvelle salle de détente, avec ses bains tourbillons, son sauna, agrémente votre séjour.

Tout compris **64\$**  
Prix par personne par jour en occupation double. (taxes et service inclus.)

**LE MANOIR DU LAC DELAGE**  
HOTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.  
LAC DELAGE  
40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0  
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 / 800 463-2841

**SPÉCIAL 21 POUR**

Se mettre en forme, c'est une partie de plaisir chez **NAUTILUS PLUS!**  
Abonnez-vous avec un ami et ne payez qu'un seul investissement initial.  
Faites vite!  
L'offre se termine le 15 février 1987.

exclusivement chez  
**Nautilus PLUS INC.**  
POUR LA FORME AU MAXIMUM

Charlesbourg  
Club de Tennis Avantage  
1080, rue Bouvier  
622-5005

Charlesbourg  
(Anciennement Club Lebourgneuf)  
4500, boul. des Gradins  
627-3441

Québec  
Parc Samuel Holland  
3, Parc Samuel Holland  
527-2577

## L'ACTUALITÉ LOCALE

## Jardin zoologique et Aquarium du Québec

## Encore rien de décidé quant à leur avenir

Le député de Charlesbourg, ministre des Transports et responsable du développement régional, Marc-Yvan Côté, veut-il vendre le Jardin zoologique du Québec à un éventuel acheteur privé ou lui conserver son caractère de propriété publique tout en confiant la gestion à une entreprise privée à but lucratif ou non lucratif? "Son

idée là-dessus ne serait pas encore arrêtée", répond au SOLEIL un porte-parole de son cabinet.

Le ministre aurait déclaré, la semaine dernière, à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, qu'il songeait à donner à l'entreprise privée l'administration du zoo de Charlesbourg.

Le ministre remettait, à ce moment-là, une subvention aux responsables du zoo de Saint-Félicien.

M. Côté est fort conscient, dit le porte-parole du cabinet, de la situation du jardin zoologique et du problème qu'il représente pour le gouvernement. M. Côté aurait d'ailleurs déclaré, vendredi, à Saint-Félicien, que le zoo de l'État affichait un déficit de \$1,400,000.

Le ministre a toutefois reconnu que le gouvernement n'avait consenti aucune immobilisation à Charlesbourg depuis deux ans.

Quoi qu'il en soit, au cabinet du ministre, on affirme que M. Côté réfléchirait actuellement à plusieurs avenues possibles quant à l'avenir du zoo de Charlesbourg et également à celui de l'Aquarium du Québec qui formeraient, nous dit le porte-parole, un seul et même dossier.

Il est bon toutefois de rappeler que pour certaines sphères gouver-

nementales, le Jardin zoologique du Québec et l'Aquarium du Québec sont des institutions publiques qui répondent exactement à la mission du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et que pour cette raison, elles devraient demeurer propriétés de l'État, quitte à en confier l'administration à des organismes à but non lucratif.

Au cabinet de M. Côté, on fait remarquer au SOLEIL que la réalisation du centre de recherche de Sea World, à Charlesbourg, et son expansion prévisible pourraient influencer la décision que le gouvernement aura à prendre en ce qui a trait au jardin zoologique et, comme conséquence, en ce qui a trait à l'avenir de l'Aquarium du Québec. ●



Société immobilière du Québec

## Appel d'offres

## Construction à Trois-Rivières

DOSSIER No: 403-10-18  
Construction d'un établissement de détention  
boul. Parent  
Trois-Rivières, QC  
Cité Trois-Rivières

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction de la Mauricie Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 950 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 25 février 1987  
à 15 heures

Guy Vachon, ing.  
Vice-président construction

## Rénovation à Québec

DOSSIER No: 303-20-557  
Rénovation  
Édifice Joffre  
1075, chemin Ste-Foy  
Québec, QC  
Cité Jean-Talton

Les travaux portent sur de l'architecture, de la structure, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 600 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 18 février 1987  
à 15 heures

Guy Vachon, ing.  
Vice-président construction

## Gardiennage à Trois-Rivières

DOSSIER No: 403-65-17  
Gardiennage  
Centralisation  
100, rue Lavolette  
Trois-Rivières, QC  
Cité Trois-Rivières

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront réquisitionné les documents en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant de 5\$ non remboursable soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 (Tél.: 418-643-6622).

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils peuvent être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 3 500\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 4 février 1987  
à 15 heures

Guy Bisson  
Vice-président Opération-Est

## Entretien ménager à Québec

DOSSIER No: 303-55-240  
Entretien ménager  
Complexe Scientifique  
2700, rue Einstein  
Ste-Foy, QC  
Cité Louis-Hébert

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 5\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opéra-

tions contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 24 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 4 février 1987  
à 15 heures

Guy Bisson  
Vice-président Opération-Est

## Réfection à Drummondville

DOSSIER No: 401-20-19  
Réfection au  
Palais de Justice  
1680, boul. St-Joseph  
Drummondville, QC  
Cité Drummond

Les travaux portent sur de l'architecture, de la structure, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal, ainsi qu'à l'Association de la Construction du Centre du Québec Inc.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 200 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 18 février 1987  
à 15 heures

Guy Vachon, ing.  
Vice-président construction

## Entretien mécanique/électrique à Mariville

DOSSIER No: 602-61-03  
Opération et entretien  
planifié de l'équipement  
mécanique et électrique et  
des éléments de régulation  
Sûreté du Québec  
331, chemin Chambly  
Mariville, QC  
Cité Iberville

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, détenant les licences appropriées et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 5\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 1 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 4 février 1987  
à 15 heures

Guy Bisson  
Vice-président Opération-Est

## Réfection à Québec

DOSSIER No: 303-20-558  
Travaux d'architecture et de structure  
liés aux modifications des systèmes  
de ventilation  
Complexe Scientifique  
2700, Einstein  
Ste-Foy, QC  
Cité Louis-Hébert

Les travaux portent sur de l'architecture et de la structure.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 20 janvier 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 25 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 11 février 1987  
à 15 heures

Guy Vachon, ing.  
Vice-président construction

## Saint-Félicien: le zoo est presque assuré d'éviter la faillite

Les employés du Jardin zoologique de Saint-Félicien travailleront bénévolement pendant un mois pour cette institution privée dans le but de permettre à la Société zoologique de l'endroit d'amasser \$1 million et d'ainsi, sauver le zoo de la faillite. Cette contribution représente une somme de \$40,000. Comme la campagne, lancée vendredi dernier, a permis de récolter \$800,000, on peut d'ores et déjà dire que cette institution privée dont la renommée s'étend dans toute la province et au-delà est sauvée du désastre financier.

par Raymond GAGNÉ

Le président-fondateur de la Société zoologique de Saint-Félicien, Ghislain Gagnon, a confirmé au SOLEIL que l'institution avait obtenu deux subventions de \$300,000 chacune. L'une vient du gouvernement fédéral et la seconde, du gouvernement provincial.

De son côté, le directeur général Martin Laforge précise que plusieurs sommes ont déjà été obtenues de différentes sources du milieu.

Ainsi, la municipalité de Saint-Félicien verse \$100,000, la Fonda-

tion de l'Université de la nature, \$50,000, les employés de la Société, \$40,000, et Donohue-Saint-Félicien, \$10,000.

M. Laforge dit que la Société doit maintenant obtenir du milieu même \$200,000. Ce montant doit représenter une somme nette, une fois que les dépenses nécessaires auront été comblées.

On fait donc appel au public, de dire M. Laforge, par le moyen d'une loterie qui comporte des prix d'une valeur totale de \$50,000. Celle-ci se déroulera jusqu'au 31 mars.

À cette fin, la Société a mis sur pied trois comités qui auront la tâche de recueillir les sommes d'argent qui seront versées aux fins de la souscription publique.

L'un de ces comités sollicitera les municipalités; le second, les commerces et industries comptant 100 employés et plus, et le troisième, qui s'occupera de la souscription populaire.

Selon M. Gagnon, il n'y a pas de doute que la population du Lac-Saint-Jean répondra à l'appel de la Société zoologique et qu'elle comblera la différence de telle sorte que l'objectif de \$1 million devrait être atteint au plus tard le 31 mars. ●

## Des discussions ont lieu sur la deuxième phase de Sea World

Des discussions se poursuivent actuellement au sujet d'une seconde phase de développement de Sea World, à Charlesbourg.

par Raymond GAGNÉ

En ce qui a trait au centre de recherche dont la construction a été annoncée, en novembre dernier, "tout est réglé", a dit au SOLEIL, un porte-parole du cabinet du ministre Marc-Yvan Côté.

LE SOLEIL a également appris que des discussions ont été entreprises au sujet d'un éventuel développement.

Le projet, annoncé au cours de l'autome dernier, consistait en la

réalisation d'un centre de recherche sur les mammifères marins au coût approximatif de \$7 millions.

Il y a une quinzaine de jours, le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, apprenait au SOLEIL que le projet Sea World pourrait être plus important que prévu.

Hier, le porte-parole du cabinet de M. Côté confirmait que les discussions se poursuivaient avec Sea World au sujet d'un développement éventuel.

En ce qui concerne plus spécifiquement le centre de recherche, sa construction sera entreprise dès que le dégel permettra le début des travaux. ●

## Langlois, à son tour, rappelle qu'il a défendu le projet d'école, dans Beauport-Nord

À l'instar du député de Montmorency, M. Yves Séguin, le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, s'élève contre les déclarations voulant qu'il ne soit pas intervenu dans les démarches pour l'obtention d'une nouvelle école primaire dans le secteur nord de sa municipalité.

par Richard HÉNAULT

Lors d'une entrevue accordée au SOLEIL, la semaine dernière, le porte-parole du comité d'école La Ribambelle, M. Roland Villeneuve, déclarait que, jusqu'à maintenant, "les appuis politiques ont été ti-

mides", notamment celui de M. Langlois qui refusait d'intervenir parce que le dossier n'est pas de son ressort.

Or, le maire s'est exprimé de faire parvenir au SOLEIL des copies de lettres envoyées au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, et celles des réponses de ce dernier.

Essentiellement, les interventions de M. Langlois sont constituées de deux lettres: la première, en mai, dans laquelle il dit appuyer la démarche de la Commission scolaire Beauport, et la seconde, en septembre, demandant "vers quelle année cette école pourrait être construite". ●

## La SQ de New-Richmond aura de nouveaux locaux

NEW-RICHMOND - Les policiers de la Sûreté du Québec, à New-Richmond, occuperont d'ici la fin de l'année de nouveaux locaux construits au coût de \$400,000.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, en précisant que les travaux doivent débuter en avril. M. Latulippe, par voie de communiqué, explique que les locaux actuels font l'objet d'une location et nécessitent un investissement de quelque \$100,000 pour répondre aux besoins de la Sûreté du Québec.

M. Latulippe croit donc justifiée la décision de construire de nouveaux locaux.

Dans cette histoire, il est bon de rappeler que les policiers de la SQ

ont un peu forcé la main du gouvernement dans cette affaire.

En effet, en novembre dernier, l'Association des policiers provinciaux du Québec conviait le public et les journalistes à une journée portes ouvertes au poste de New-Richmond afin de dénoncer "le maigre projet de rénovation de ces locaux vétustes occupés par 16 policiers."

Les policiers voulaient par la même occasion relancer le projet autorisé d'une construction neuve, mais abandonné en août dernier. Les agents craignaient alors le déménagement du poste de New-Richmond au profit de Bonaventure ou Carleton. L'association des policiers qualifiait de "rafistolage" les travaux de rénovation de \$85,000 projetés aux locaux actuels. ●

# Beauport suspend le policier Gosselin

Le conseil municipal de Beauport vient d'entériner une recommandation de la Commission de police du Québec (CPQ) de suspendre le policier Michel Gosselin sans solde de ses fonctions pour une période de 156 heures de travail, soit du 24 janvier au 21 février inclusivement. De plus, ce dernier devra se soumettre à des tests d'évaluation et à des cours de rattrapage à l'Institut de police du Québec aux dates, heures et lieux qui lui seront communiqués par le directeur du service de la protection publique, M. Émile Turgeon.

par **Gérald OUELLET**

Cette décision a été prise à la suite de l'usage de son revolver de façon injustifiée à deux reprises. Le policier Gosselin a dégainé son arme, à deux reprises, lors de l'interception d'un citoyen sur un stationnement d'un centre commercial du quartier Villeneuve, le 20 décembre 1985.

L'agent Gosselin a déjà été suspendu à trois reprises par les autorités municipales. En décembre 1979, à la suite d'une recommandation de la CPQ, il écopait d'une suspension sans solde de trois mois pour usage de force excessive lors d'une arrestation.

En outre, le patrouilleur a été suspendu à deux reprises par le conseil, pour des périodes de 13

jours en décembre 1983, puis en avril 1984, encore une fois pour utilisation de force excessive au cours d'une arrestation.

Cette fois, l'enquête tenue au bureau de la commission, les 16 et 17 octobre dernier, par le juge Claude Pinard et le commissaire Réjean Breault, a démontré qu'en décembre 1985, vers 20h, une querelle entre un automobiliste de 39 ans, Jocelyn Giroux, et l'agent Michel Gosselin s'était terminée par une bousculade qui aurait pu avoir des conséquences tragiques.

Par ailleurs, les commissaires sont venus à la conclusion que l'agent Gosselin a fait preuve d'un grand manque de jugement. "Entre dégainer son revolver et s'en servir, il n'y a qu'un pas à franchir. La réaction aussi intempestive qu'impulsive de M. Giroux, lorsqu'il a donné une "claque" sur le revolver, aurait pu amener des conséquences tragiques", écrivent-ils.

Enfin, les membres de la commission concluaient avec le commentaire suivant: "Le policier - qui exerce une profession - doit conserver la maîtrise de ses émotions en tout temps. Il doit être en mesure d'exercer son jugement de manière à éviter les situations sans issue et les décisions irréfléchies." ●



Le Soleil, Raymond Lavoie  
L'agent Michel Gosselin en est à sa quatrième suspension par les autorités municipales.



Le Soleil, Jean Vallières

Le ministère des Affaires culturelles dit n'avoir aucune juridiction sur la maison Migneault ajoutant que son identification dans l'inventaire patrimonial relève uniquement du pouvoir municipal.

## Un couple de Charlesbourg exige de ravoir les droits sur sa maison

♦ Pancartes en main, M. et Mme Hippolyte et Rita Migneault sont venus réclamer du conseil de Charlesbourg le retrait de leur maison de l'inventaire patrimonial de la municipalité. Soutenant avoir perdu plusieurs possibilités de ventes en raison des entraves causées par cet inventaire et être brimé dans leurs droits de propriétaires, le couple veut une décision dans les plus brefs délais.

par **Yves THERRIEN**

Dans un climat turbulent, Mme Migneault a exprimé au conseil que ce sont les citoyens qui bâtissent un pays et non les maisons. Selon la lettre qu'elle a fait déposer au conseil, le ministère des Affaires culturelles dit n'avoir aucune juridiction sur ce bâtiment ajoutant que son identification dans l'inventaire patrimonial relève uniquement du pouvoir municipal.

## Le maire de Saint-David voit des désavantages à un regroupement

♦ SAINT-DAVID - L'étude d'un éventuel regroupement des villes de Lévis et Saint-David est loin d'être terminée. Le maire André Carrier a dit cependant, hier soir, être déjà convaincu qu'une fusion devra se traduire par des désavantages pour ses concitoyens de Saint-David.

par **Gilles PÉPIN**

"Avant de donner Saint-David à Lévis, je vous assure que les chiffres devront être précis et les engagements bien clairs", ajoutait le maire de Saint-David-de-l'Aubervière, devant huit ou neuf contribuables assistant à l'assemblée plénière du conseil où les commentaires étaient en effet attendus.

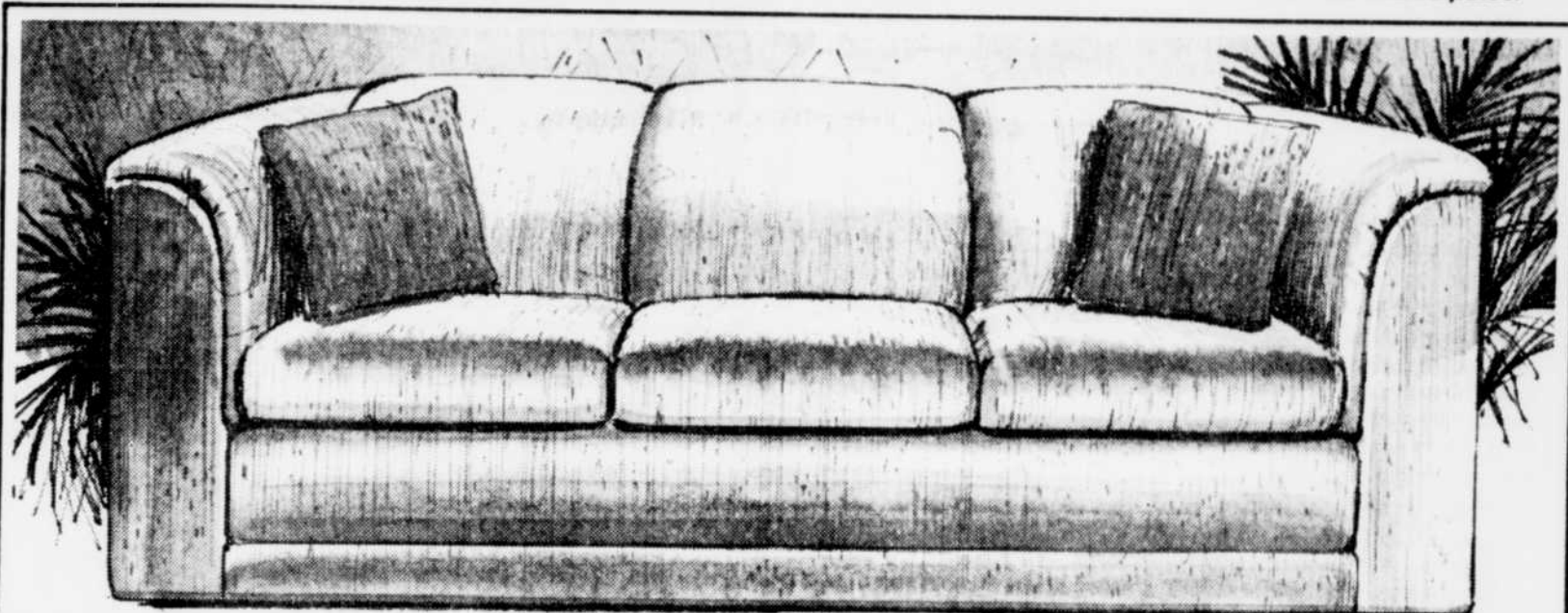
M. Carrier s'est fait l'unique porte-parole des élus locaux.

Le maire Ralph Mercier a indiqué qu'il se ferait confirmer, aujourd'hui, par le ministère si vraiment la ville peut faire retirer la maison Migneault de son inventaire. Selon le maire, il faut une consultation avec la direction du patrimoine avant de permettre la démolition d'une maison de caractère patrimonial.

Toutefois, Mme Migneault dit en avoir assez du "patinage politique" et du retour de balle d'un camp à l'autre. Elle affirme avoir dû prendre un recours auprès du protecteur du citoyen pour avoir une réponse claire puisque ni la ville ni le ministère ne prenaient position depuis un an.

Concernant cette lettre de M. André Couture, directeur de la direction du patrimoine, M. Mercier soutient qu'il s'agit d'une réponse de quelqu'un qui ne veut pas se

moquer. "Je poserai des questions très précises aux fonctionnaires du ministère et j'exigerai des réponses précises parce que cette lettre est trop vague, déclare M. Mercier. Si le ministère n'a pas pas juridiction, que le patinage cesse et nous prendrons nos décisions sans craindre de nous faire taper sur les doigts." ●



### Des modèles pour satisfaire tous les goûts à prix avantageux chez Eaton!

Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale  
Quel que soit le style de votre demeure, Eaton a les modèles qui s'agenceront à votre décor. Du classique au contemporain, de

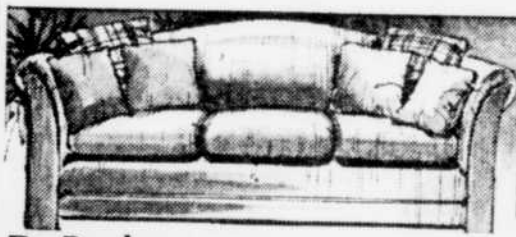
l'ameublement de marques renommées offert à prix spéciaux. Si vous redécouvrez votre intérieur ou voulez simplement ajouter un nouvel élément à votre décor, prenez note de cette excellente sélection, chez Eaton!

#### De Sealy

Modèle "tuxedo" de style contemporain avec dossier attachant. Cadre en bois franc

massif, fabrication à ressorts sinueux. Deux coussins d'appoint compris (pour le canapé et la causeuse). Recouvrement résistant en polyester et oléfine texturée de tons beige et havane.

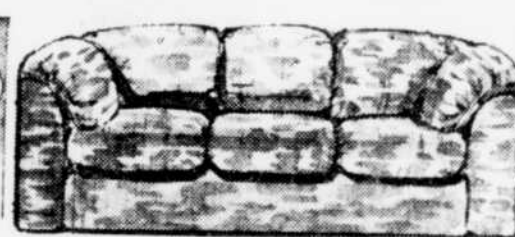
1. Canapé. **399.99** ch.  
1A. (Non représentée)  
Causeuse. **369.99** ch.



#### De Bauhaus

Modèle à dossier arrondi avec pieds Parson et coussins de siège ballonnés. Cadre en bois franc massif. Fabrication à ressorts "Quadra-Coil". Recouvrement durable en rayonne, acrylique, polyester, coton et oléfine texturée en doux tons de gris perle, crème et poudre.

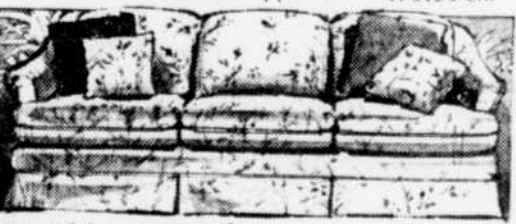
2. Canapé. 4 coussins décoratifs et 2 coussins d'appoint. **529.99** ch.  
2A. (Non représentée) Causeuse. 2 coussins décoratifs et 2 coussins d'appoint. **479.99** ch.



#### De Kroehler

Modèle traditionnel à dossier semi-attachant. Cadre en bois franc massif. Fabrication à ressorts sinueux. Recouvrement de rayonne et polyester à motif jacquard floral de ton beige.

4. Canapé. **749.99** ch.  
4A. (Non représentée)  
Causeuse. **649.99** ch.  
4B. Fauteuil. **419.99** ch.



#### De Sklar-Peppler

Style classique à dossier semi-attachant. Coussins réversibles à liséré, cantonnière à plis creux. Cadre en bois franc massif séché au four, fabrication à ressorts sinueux. 2 coussins décoratifs et 2 coussins d'appoint pour le canapé et la causeuse seulement. Recouvrement en viscosse, coton et polyester à motif jacquard floral sur fond de ton crème.

5. Canapé. **899.99** ch.  
(Non représentés)  
5A. Causeuse. **819.99** ch.  
5B. Fauteuil. **499.99** ch.



#### De Jaymar

Style traditionnel avec accoudoirs évases et dossier semi-attachant. Cadre en bois franc massif, fabrication à ressorts sinueux. 2 coussins décoratifs pour le canapé et la causeuse seulement. Renseignez-vous au sujet de la garantie de deux ans du fabricant.

6. Canapé. **899.99** ch.  
(Non représentés) 6A. Causeuse. **799.99** ch.  
6B. Fauteuil. **499.99** ch.



Style classique avec dossier attachant, coussins en T réversibles et cantonnière à plis creux. Fabrication à ressorts sinueux. Deux coussins d'appoint compris (pour le canapé et la causeuse seulement). Recouvrement résistant en coton, rayonne et polyester à motif jacquard floral sur fond de ton crème.

7. Canapé. **629.99** ch.  
7A. (Non représentée)  
Causeuse. **579.99** ch.  
7B. (Non représentée)  
Fauteuil. **399.99** ch.



Achats en personne seulement

EATON

LES VISA ET MASTERCARD

Credit accepte avec la carte Eaton

VISA

MASTERCARD

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont acceptées pour les achats en personne

**EATON**

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE  
653-9331 627-5811

#### De tout pour la maison!

Des achats avantageux qui mettent en valeur votre demeure. C'est à voir, pendant la vente Foyerama chez Eaton!

## SUPER-SOLDE

### "ESCORT 86"

seulement 16 en inventaire

6-0188	ESCORT L	Rég. 10 128*	SPÉCIAL	8 985\$
4 portes, 5 vitesses				
6-0199	ESCORT L	Rég. 10 542*	SPÉCIAL	9 385\$
4 portes, 5 vitesses				
6-0213	ESCORT L	Rég. 9 314*	SPÉCIAL	8 385\$
4 portes, 5 vitesses				
6-0240	ESCORT L	Rég. 10 722*	SPÉCIAL	9 585\$
4 portes, automatique				
6-0252	ESCORT L	Rég. 9 697*	SPÉCIAL	8 685\$
4 portes, 5 vitesses				

FINANCEMENT  
3,9% 24 mois  
TRANSPORT  
et PRÉPARATION  
en sus

À partir de  
**194.95\$\***  
par mois  
\* Basé sur utilisation de 48 mois. Transport et préparation en sus.

la qualité passe avant tout.

Aux ventes et à l'entretien  
**CHAREST FORD**

1350, boul. Charest, Sainte-Foy  
687-3566

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur  
**JACQUES-G. FRANCOEUR**  
 Rédacteur en chef et Editeur adjoint  
**ALAIN GUILBERT**

Président et directeur général  
**PAUL-A. AUDET**  
 Directeur de l'information  
**GILBERT ATHOT**

Vice-président et trésorier  
**CHARLES-A. POULIN**  
 Directeur de l'édition  
**JACQUES DUMAIS**

## Un autre décapité à Ottawa

L'ex-ministre d'Etat aux Transports André Bissonnette a offert une rentrée en or à l'opposition avec cette affaire de spéculation foncière qui secoue sérieusement le Parti conservateur pour une 6e fois en 29 mois de pouvoir. Le premier ministre Brian Mulroney souhaitait vanter les mesures économiques positives de son gouvernement pour éviter la submersion au lendemain d'un désastreux sondage qui le refoulait au 3e rang; il se retrouve avec un autre scandale qui mine encore plus sa crédibilité.



par  
**Vianney DUCHESNE**

Il faut présumer de l'innocence du député de Saint-Jean tant qu'il ne sera pas reconnu coupable. L'enquête demandée à la Gendarmerie royale du Canada par le premier ministre établira le rôle du ministre dans la transaction qui a permis à des compagnies anonymes de réaliser des gains excessifs rapides.

Pendant l'intervention diligente et surtout sévère de M. Mulroney, après une enquête-maison, laisse peu de place à la virginité surtout qu'il n'a pas parlé d'un retour possible au cabinet comme ce fut le cas pour le ministre Marcel Masse quand il fut accusé d'accroc à la loi électorale. Le chef conservateur a su, à la lumière des esclandres précédents de ses ministres, devancer l'inévitable demande de démission. On ne pourra, cette fois-ci, l'accuser de mollesse et d'atèrmolement.

Il reste maintenant à ses ministres et députés de retenir eux aussi la leçon et de démontrer finalement plus de sagesse dans l'exercice du pouvoir. Les Canadiens ne se laisseront pas bernier même si on tente de détourner leur attention en consacrant \$12 millions à un groupe de travail pour tenter de vendre les mérites du libre-échange. La cote d'amour des conservateurs ne remontera pas avec seulement quelques succès retentissants mais aussi avec une meilleure preuve d'honnêteté, ce qui fait misérablement défaut.

Il est vrai que l'exemple vient de haut avec les dizaines de millions de dollars dilapidés pour construire une prison dans le comté du premier ministre et un ministre Roch LaSalle qui permettait à un adjoint spécial à la moralité douteuse d'accéder à des dossiers confidentiels, sans enquête préalable de la Gendarmerie royale du Canada. A ce rythme, c'est toute la confiance dans le système politique canadien que les conservateurs sont en train de saccager.

Le gouvernement devra avoir le courage de publier les conclusions de l'investigation policière et de décréter une enquête publique si vraiment des individus comme le président de l'association conservatrice locale, à qui Oerlikom réclame plus de \$900,000, ont pu profiter d'informations privilégiées pour faire une passe. Il est difficile d'imaginer qu'un terrain sans services municipaux puisse se vendre quatre fois en un an, pour passer de \$415,000 à \$3 millions, sur un marché normal, même spéculatif.

Toute cette histoire débute à l'automne 1985 quand une offre d'achat de \$800,000 est présentée aux propriétaires du terrain de Saint-Jean-sur-Richelieu évalué à \$415,000 le printemps précédent. La transaction n'a cependant lieu que le 13 janvier 1986; deux jours plus tard le terrain est revendu \$1,5 million et une semaine après le président de Oerlikom et sa filiale Gestion Farillon Inc. déposent une offre d'achat de près de \$3 millions.

Ce n'est que le 15 avril suivant que le gouvernement fédéral a accordé à la firme suisse Oerlikom Aerospace un contrat de \$600 millions pour la fourniture de 36 chars d'assaut dans le programme de défense aérienne à basse altitude. Est-ce que les spéculateurs avaient été mis au courant de l'intention de l'Etat alors que les discussions du cabinet, selon la loi canadienne, sont secrètes? ●

### BLOC-NOTES

## Limoilou au RP

Le Rassemblement populaire de Québec aurait-il appris enfin à faire de la politique? Les partielles de dimanche, dans un district du quartier Limoilou, ont eu l'effet d'une douche froide sur le maire Jean Pelletier. En dépit de la mauvaise température, près de 45 pour 100 des électeurs, à peine moins qu'aux élections municipales de novembre 1985, ont signifié leur volonté de respirer une nouvelle atmosphère politique et voté pour un renouveau certain.

Mme Françoise Viger, impliquée dans la vie du quartier par son combat pour l'environnement, a surpris le Progrès civique. M. Pelletier a parlé de "défoulement". Il s'agit d'une façon peu élégante d'accepter la défaite. Lui-même ne se prive pas de hurler comme les loups quand vient le moment de réclamer des fonds des gouvernements supérieurs ou de défendre les intérêts de sa ville.

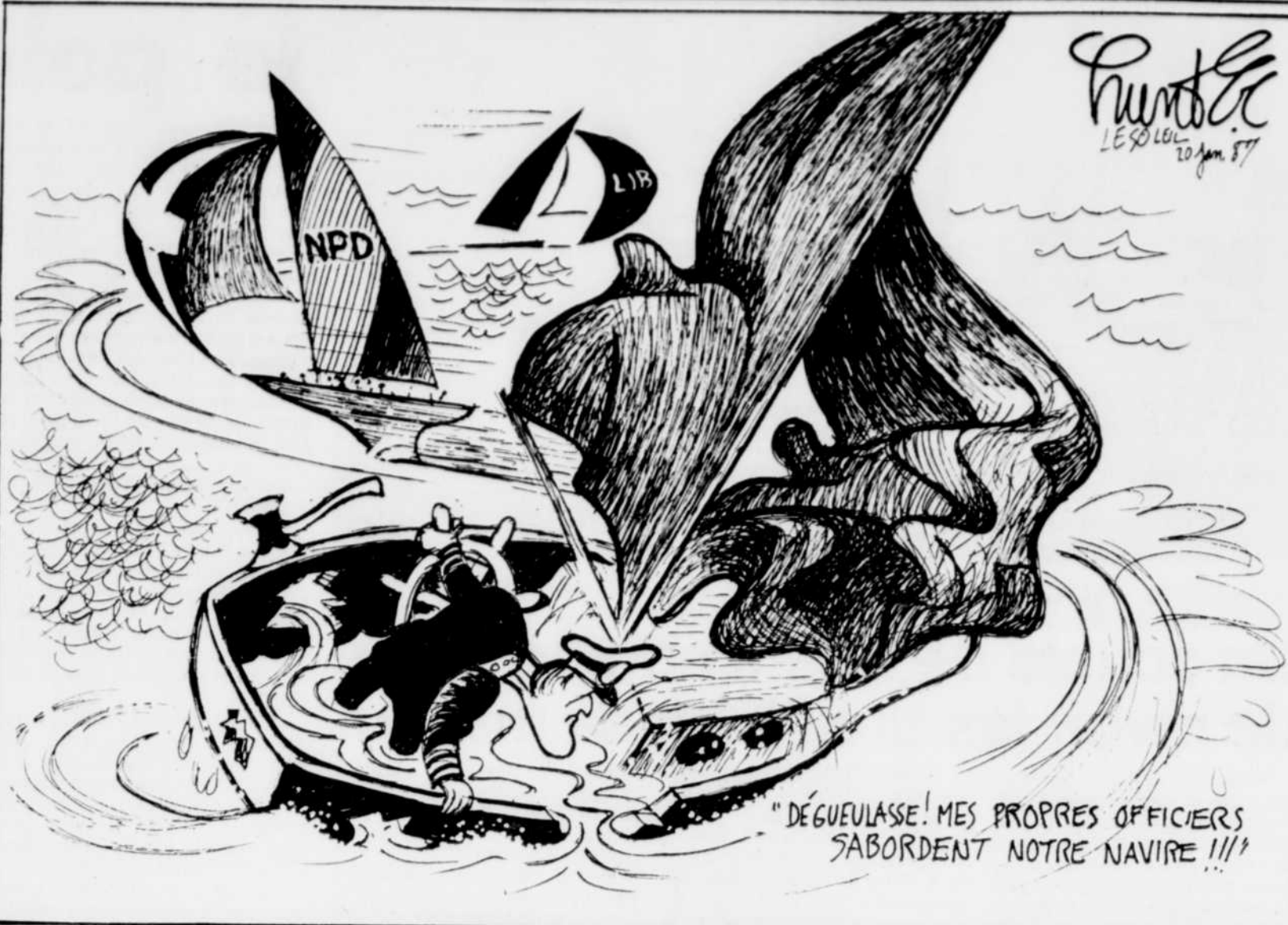
La victoire du RP, un parti plus habitué aux défaites et aux défections, revigorera la démocratie municipale. Elle enseigne que des candidats impliqués dans leur milieu dans des causes justes peuvent percer les murs de l'indifférence générale.

Le maire n'avait pas senti de désir de la population de se débarrasser de son administration. Il a raison, sur ce point. Personne ne songeait, dimanche, à remplacer M. Pelletier parce que personne, le RP en tête, n'a de solution de rechange à proposer. Nombre de citoyens de Limoilou ont toutefois changé leur fusil d'épaule et accepté de passer dans l'opposition pour protester contre le manque de transparence qui règne à l'hôtel de ville.

Cette élection partielle doit servir de leçon aux deux partis municipaux. Pour le Progrès civique, il paraît évident qu'une certaine attitude hautaine le dessert. Il est difficile pour un parti au pouvoir de militer activement et ouvertement pour toutes sortes de causes. Et si les élus le font, ils demeurent généralement discrets, solidarité oblige. C'est Emile Jacob, le candidat du parti de M. Pelletier, qui a payé la note du silence parce que rien ne montrait qu'il allait y changer quelque chose.

Pour le RP, elle signifie d'abord une consolidation de son existence périlleuse. Puis, une preuve qu'il peut percer dans un quartier "populaire" s'il laisse tomber les grands discours idéologiques en faveur de propositions concrètes. La politique municipale ne vise pas à changer le monde. Aurait-il compris ce message que les électeurs de Limoilou n'auront pas perdu leur temps. ●

Raymond GIROUX



### LETTRES AU SOLEIL

## Une responsabilité à partager

La société québécoise a fondé depuis quelques années beaucoup d'espoir sur l'éducation, sur l'enseignement, bref sur l'école. Mais il ne faudrait pas pour autant demander à l'école de régler tous les problèmes qui accablent la société québécoise.

L'école a certaines limites dans ses possibilités et les divers rôles qu'on voudrait bien lui voir jouer. On ne doit pas oublier qu'étant tributaire des changements sociaux, elle en subit fatalement les soubresauts. Par le fait même, la société a l'école qu'elle mérite et

## Au loin

J'ai des enfants touchés par la déportation des écoliers causée par le débordement des écoles de Beauport nord.

Je suis particulièrement révoltée par le sujet parce que le problème est plus qu'évident, plus de 500 enfants sont transportés vers un autre secteur avec tous les inconvénients que cela comporte, soit le changement d'école, enfants d'une même famille fréquentant deux ou trois écoles différentes avec des horaires différents, peu de temps pour dîner et en plus les parents se voient offrir le cadeau d'une facture pour ce transport du midi; irréversible, puisque l'accroissement de la population dans Beauport se fait à plus de 80 pour 100 dans notre secteur (ça pousse comme des champignons); révoltant, car on semble vouloir investir nos taxes sur des monstres jaunes qui rouillent et en pétrole qui pollue l'atmosphère plutôt que de construire une école de quartier.

La bataille est pourtant bien menée par tous les intervenants depuis 1981. Quant à notre député provincial, Yves Seguin, qui a pourtant bien promis cette école en période électorale, il se contente de nous faire parvenir une carte de Noël contenant ses priorités d'action dont la nouvelle école à Beauport. Pourtant, il n'a rien fait de concret jusqu'à maintenant pour faire avancer le dossier. Il est évident que l'influence qu'il aura produite sur la décision qui se prendra au ministère de l'Éducation sera sûrement à la mesure de ses efforts! ●

Lynn Morin  
 Beauport

les enseignants sont loin d'être les seuls responsables du niveau linguistique des enfants.

En effet, malgré la croyance populaire ou l'opinion publique, ce n'est pas la classe de français seule qui doit être garante de la qualité de la langue au Québec. À l'heure actuelle, l'apprentissage de la langue est trop souvent considéré comme un exercice "scolaire", orienté vers des objectifs purement intellectuels et culturels. La perception générale du rôle que devrait jouer l'école est à notre avis une façon pour la société de se disculper et de se sécuriser (...)

L'école ne peut tenir qu'un rôle limité dans l'apprentissage: celui d'amorce et de renforcement du processus d'acquisition. Nous sommes convaincus que les résultats seront meilleurs si l'ensemble de la société (les médias, les gouvernements, le système scolaire, la famille) accompagne l'école dans la vaste entreprise du développement langagier des jeunes.

Croit-on encore par exemple que le goût de la lecture s'apprenne uniquement à l'école? (...)

Au lieu de jouer leur rôle de support d'images positives de notre peuple, les médias soufflent un vent de négativisme et de dévalorisation de notre culture et de notre langue. Que dire du pourcentage de diminution de chansons francophones et de l'augmentation des achats d'émissions anglaises?

Dans une situation de minorité linguistique comme la nôtre, les gouvernements ont la responsabilité d'agir par différents moyens comme promoteur et protecteur de notre langue. Jouent-ils vraiment leur rôle de nos jours considérant le recul de la loi 101? (...)

Pour sa part, la famille apporte-t-elle les soins nécessaires afin que la langue vive sagement en son sein considérant le nombre d'heures de télévision anglaise qu'on écoute par semaine, la qualité de langue qu'on y parle et le

nombre de livres ou de revues qu'on y lit?

Comment les étudiants peuvent-ils croire à leur langue si socialement rien ne les y invite? On ne peut prévoir obtenir des résultats satisfaisants si les différents agents sociaux ne s'impliquent pas.

À l'époque, les curés ont levé haut le flambeau en associant langue et foi, puis les artistes ont pris la relève et ont mené de front une vague de nationalisme où on prenait le goût du Québec. Les artistes se sont tus... Qu'en est-il maintenant? Est-ce la vague de l'arrière-goût? Les professeurs sont-ils les derniers survivants d'un bateau qui prend l'eau? ●

Michel Chassé, Louise Courville, Magelline Gagnon, Gisèle Giguère, Huguette Lachapelle, Micheline Landry, Roger Massicotte, et Hélène Nolin

Membres de l'Association québécoise des professeurs de français

## Les habits des candidats

J'entendais dire depuis quelques temps que des candidats aux élections de Québec en 1985 avaient réclamé et obtenu de l'argent de la ville pour le remboursement de leurs dépenses personnelles.

Étant un payeur de taxes et voulant en savoir plus long, j'ai vérifié auprès du service des finances de la cité et j'ai été scandalisé en prenant connaissance des documents officiels.

Ainsi, presque tous les candidats du Rassemblement populaire ont réclamé de notre argent pour défrayer leur habillement, leurs frais de coiffure, leurs frais de nettoyage et de pressing de linge et même leurs frais d'entretien ménager de logement et de gardiennage d'enfants. J'invite les citoyens à constater ces faits à l'hôtel de ville de Québec.

Quand je pense au candidat à la mairie Pierre Mainguy qui chialait contre les taxes à Québec, qui fut payé grassement comme conseiller municipal pendant cinq ans et qui a réclamé à la ville le coût de son complet pour faire la campagne électorale. C'est honteux.

Quand je pense aussi à une madame Viger qui a réclamé de l'argent des taxes pour se payer des bottes, un manteau et une chemise pour la campagne électorale de 1985. Ça prend tout un culot.

Ceci peut paraître insignifiant mais je trouve cela pour le moins troublant lorsque l'on prêche la pureté. ●

Pierrette Jobin  
 Québec

## Quelle disgrâce!

(Lettre adressée au maire de Québec)

Maintenant que les Fêtes sont terminées, je prends le temps de vous écrire au sujet de votre sortie-surprise du 18 décembre lors de l'émission de M. Simon Bédard, à CJRP.

La scène disgracieuse à laquelle les auditeurs de CJRP ont eu droit ce midi-là a de quoi laisser songeur. Sans avoir reçu d'invitation, vous vous êtes présenté en studio en pleine émission pour engueuler M. Bédard en utilisant des mots indignes pour un maire de Québec. Tout cela parce que M. Bédard avait dénoncé les augmentations de salaire et l'exemption fiscale personnelle que vous demandiez au gouvernement de voter.

À entendre vos propos agressifs, j'en déduis que la critique de M. Bédard a visé juste. Quand on veut faire voter des augmentations de salaire de 77% pour ses conseillers exécutifs à temps plein et obtenir une hausse de 120% de son allocation non imposable comme maire, il est normal que le public réagisse. Lorsque M. Bédard s'est indigné du bas de Noël que vous demandiez, il ne faisait que refléter l'indignation de plusieurs contribuables de Québec. Quand je compare les taxes que nous payons ici dans la paroisse St-Pascal, comparativement à nos voisins de Beauport, il y a vraiment de quoi réagir à vos demandes. ●

Rose Lapointe  
 Québec

## Une politique familiale est nécessaire

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de l'article de Anne-Marie Voisard ayant titre: *Une politique pour contrer la dénatalité au Québec*, et qui est paru dans *Le Soleil* du samedi, 20 décembre!

Je ne m'aventurerai pas à commenter les données démographiques ni leurs conclusions concernant le redressement de notre courbe de natalité au Québec.

Je désire, cependant, indiquer que je ne partage pas l'optimisme de ceux qui escomptent qu'en vertu de cycles démographiques déjà observés dans l'histoire du monde, le problème de la dénatalité chez nous va se régler sans

que nous ayons à intervenir par un ensemble de mesures économiques, sociales, fiscales favorisant la famille et un accroissement des naissances. Je ne partage pas davantage le pessimisme de ceux qui croient qu'une politique familiale sera sans effet ou ne produira pas les effets escomptés, en particulier, celui de permettre aux familles québécoises de donner à la société un nombre suffisant d'enfants pour se renouveler et se développer.

L'avenir de l'humanité passe par la famille. En plus de transmettre la vie, de la protéger, de la développer, la famille unit les parents et les enfants, les amène, dans un esprit chrétien de solidarité, à s'entraider et à partager les

peines comme les joies de la vie familiale; elle humanise leurs relations mutuelles et les prépare à la vie sociale. En revanche, la société doit, par une législation sociale appropriée, les inciter et les aider à assurer pleinement leurs nobles fonctions. C'est ce dont on pris conscience les participants d'une vingtaine de nations au Congrès international de la famille tenu à Paris en septembre 1986.

Concernant sa politique familiale jugée insuffisante, le gouvernement de la France, qui a un problème de dénatalité moins aigu que celui du Québec, après des études approfondies, a décidé de mettre en vigueur, à compter de janvier 1987, une nouvelle politique familiale accordant la priorité

au troisième enfant. Elle incite les familles ayant deux enfants à en avoir un troisième par un ensemble de mesures d'assistance et de compensations financières des coûts additionnels qu'il représente pour elles. Par sa nouvelle politique familiale plus généreuse et mieux adaptée aux conditions de vie actuelle et répondant aux exigences sociales modernes, il permettra aux couples qui ont trois enfants non seulement de ne pas être financièrement pénalisés mais aussi d'être aidés de façon efficace dans l'accomplissement de leurs tâches aussi nobles que fécondes pour leur pays. ●

Paul-Emile Charron  
 Sainte-Foy

## QUÉBEC

### Un seul bleuet voit rouge

♦ Les représentants péquistes de la "République du Saguenay-Lac-Saint-Jean" à l'Assemblée nationale ont été traités de façon très correcte au cours de la dernière année par les membres du gouvernement libéral, même si la population des cinq comtés de la région a boudé le parti de Robert Bourassa, le 2 décembre 1985.

par

J-Jacques SAMSON



Certains rapportent bien quelques cas isolés de dossiers traités par-dessus leur épaule.

Tous reprochent au gouvernement Bourassa de ne pas avoir de politique de développement régional.

"Mais on ne peut pas dire que la région a davantage écopé que les autres ou qu'elle a été pénalisée pour des raisons partisanes", affirme l'ex-ministre Jacques Brassard, député du comté de Lac-Saint-Jean.

M. Brassard donne même au passage le mérite de "quelques bonnes décisions" aux adversaires libéraux, comme l'appui au projet de la "Socrent" pour la création d'emplois dans des nouvelles entreprises du milieu ou l'engagement pris de rouvrir le moulin de la Saint-Raymond, à Desbiens.

Le ministre des Transports, responsable du développement régional et organisateur politique du P.L.O. M. Marc-Yvan Côté, n'a pas usé de représailles politiques contre la région, contrairement à ce que plusieurs pouvaient craindre.

"Côté a fonctionné dans la région de la même façon qu'ailleurs, je dois le reconnaître, pour l'attribution des budgets de voirie", ajoute de lui-même M. Brassard. Les députés ont été invités à faire leurs recommandations et "il en a tenu compte", spécifie-t-il.

Mme Jeanne Blackburn, de Chicoutimi, glisse dans la conversation qu'elle trouve les libéraux un peu patroneux sur les bords mais affirme avoir été toujours bien reçue et avoir été traitée avec équité.

Le gouvernement Bourassa a, semble-t-il, choisi de conquérir le cœur des Saguenéens et des Jean-nois par la méthode douce plutôt que d'essayer de forcer ces "rebelles" à voter pour des libéraux à l'avenir.

Sans doute que la tentation est parfois forte de pénaliser la région, d'autant plus que les cabinets des ministres sont assaillis de demandes provenant de députés "du bon bord", mais il y aurait un prix politique pour une telle attitude.

La presse régionale est aux aguets. L'éditorialiste Bertrand Tremblay, du Quotidien de Chicoutimi, pour sa part, est un régionaliste militant qui charge à fond de train le gouvernement libéral chaque fois que les régions sont pénalisées par une décision, comme ce fut le cas pour les coupures à Radio-Québec, la vente de Québecair ou les budgets du fonds de développement régional et il rappelle inlassablement au gouvernement ses devoirs envers les populations des régions périphériques.

Des cas flagrants de discrimination seraient vite dénoncés par l'ensemble des médias comme des offenses inacceptables à la démocratie.

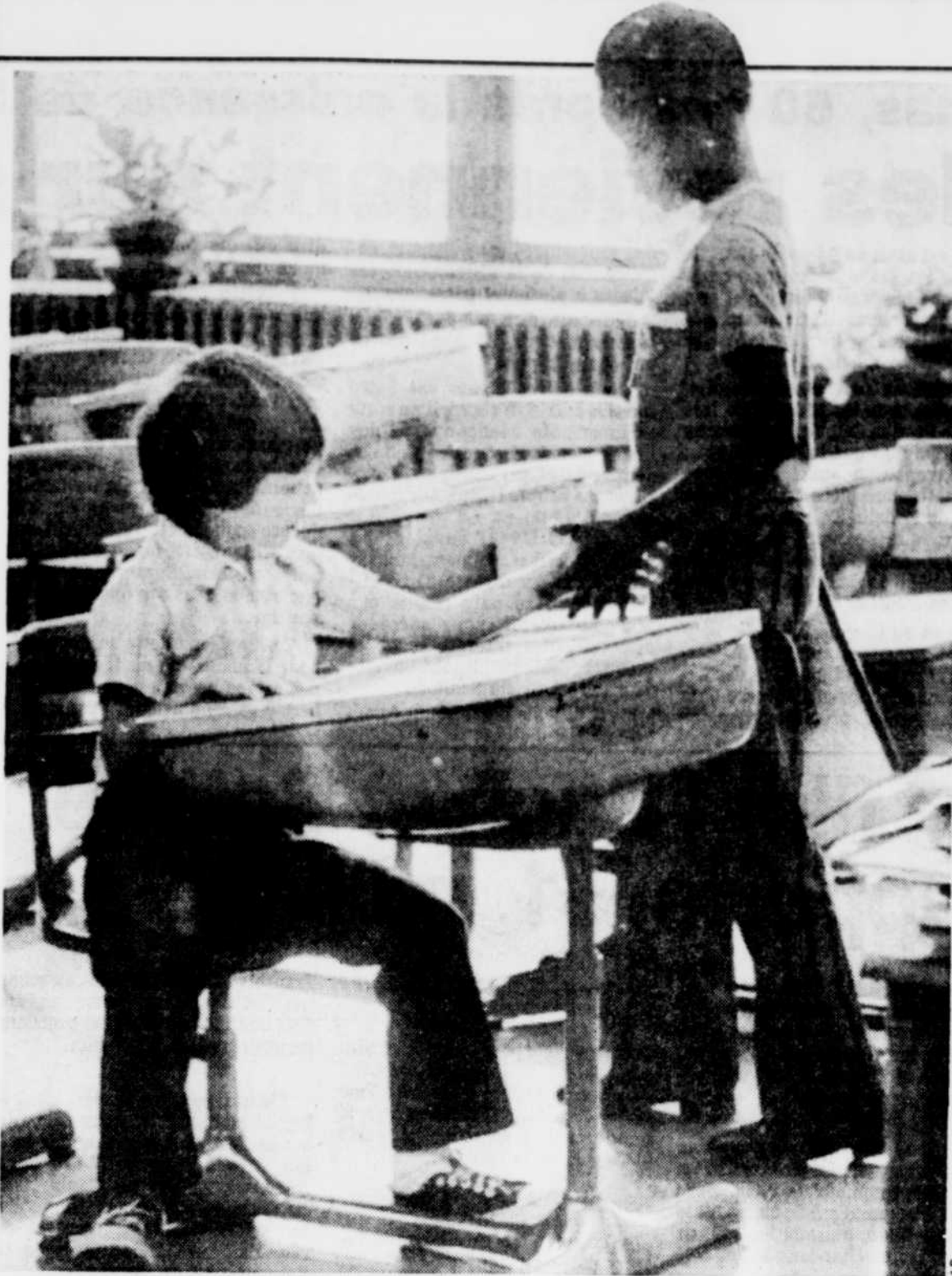
Les libéraux ont bien, par ailleurs, des poteaux dans la région, comme les anciens députés Robert Lamontagne ou Aline Saint-Amant et des candidats défaits en décembre 1985 mais ils ont renoncé à établir un réseau parallèle de tuteurs pour court-circuiter les députés élus.

#### La bataille de Roberval

C'était trop beau. Tout le monde m'expliquait la même chose avec les mêmes mots. Voilà que lorsque je l'ai rejoint, le bouillant député de Roberval, Michel Gauthier, pétait le feu. "J'ai l'impression d'être un paria. Je me demande si les gens ne sont pas mieux de s'adresser directement à Québec, en passant par les patrons libéraux, comme à l'époque de Duplessis, pour ne pas crever de faim!"

Ou des ministres sont "cheaps à mort", ou des attachés politiques font une vie d'enfer aux députés péquistes; les dossiers régionaux traînent et les engagements ne sont pas tenus. Bref, le député manquait de mots pour traduire son indignation.

Ou Michel Gauthier est le dernier des vrais gars du Lac-Saint-Jean ou il a raté une réunion de stratégie.



A New York, la cohabitation raciale n'est pas toujours aussi aisée.

## New York Un terrain propice aux tensions raciales

**Quelques jours avant Noël, une bande de Blancs newyorkais mettait en lumière une face cachée du pluralisme américain en attaquant trois Noirs dans un quartier habité principalement par des Blancs. La métropole américaine offre un terrain démographique particulièrement favorable aux affrontements racistes. Dans ce milieu urbain le plus stressant en Amérique, Noirs et Blancs se croisent dans le métro le plus bondé, sur les trottoirs les plus encombrés, dans la circulation la plus lente... Rick Hampson, de l'Associated Press, fait état de la situation.**

♦ NEW YORK (AP) - La question raciale est une obsession à New York, le premier "creuset" de la nation américaine. Les avancées et les reculs enregistrés par les Noirs paraissent attiser la tension raciale, tandis que des incidents se produisent sporadiquement.

par Rick HAMPSON

"New York est une des villes les plus sophistiquées et cosmopolites, mais elle est composée d'enclaves qui revêtent un caractère beaucoup plus tribal que beaucoup de petites villes", a déclaré Jacqueline Wexler, présidente de la Conférence nationale des chrétiens et des juifs.

Les enclaves sont blanches et noires. Et malgré l'existence de plusieurs dizaines de groupes raciaux et ethniques, le "racisme" possède un caractère dominant: Blancs contre Noirs.

Une bande de Blancs a mis en lumière une face cachée du pluralisme américain, lorsque, le 20 décembre, elle a attaqué trois Noirs dans le quartier de Howard Beach, à Queens, habité principalement par des Blancs. Un des Noirs, renversé par une voiture alors qu'il cherchait à s'enfuir, a été tué.

L'incident, qui a reçu une large publicité, a choqué la communauté noire. D'aucuns pensent que pour désamorcer la tension, il est bon que les Newyorkais en parlent.

A la question de savoir ce que le racisme newyorkais présentait de particulier, Eleanor Holmes Norton, ancienne directrice de la Commission pour l'égalité d'emploi, a répondu "l'échelle". Autrement dit, la dimension même du problème.

Plus de Blancs et de Noirs vivent à New York que dans n'importe quelle autre ville des États-Unis, dans un environnement plus susceptible d'exacerber les méfiances réciproques.

#### Des chiffres

D'après le recensement de 1980, 52 pour 100 environ des sept millions d'habitants de New York sont blancs, 24 pour 100 noirs et

20 pour 100 d'origine latino-américaine.

Depuis, estiment certains démographes, la population blanche est probablement passée en dessous du seuil de 50 pour 100, pour la première fois.

Si la question raciale possède un caractère particulier à New York, c'est l'importance d'un élément de la population noire - les couches les plus misérables de la communauté.

Ces couches, selon Mme Norton, représentent probablement les Noirs les plus pauvres des États-Unis - chômeurs et marginaux de toutes sortes, regroupés dans des ghettos à Manhattan, au Bronx et à Brooklyn.

Bien que des lois aient aidé de nombreux Noirs à sortir de ghettos, comme ceux du centre de Harlem, au cours des deux dernières décennies, la situation de beaucoup parmi ceux qui sont restés s'est aggravée.

Pathétiques, mais menaçantes, ces classes défavorisées catalysent une grande partie du racisme blanc, selon Andrew Hacker, un spécialiste de science politique du Queens College, auteur d'un livre intitulé "Les Newyorkais". Mais la sociologie et l'économie n'expliquent pas pourquoi les Blancs et les Porto-Ricains qui ont un niveau d'emploi et d'instruction plus bas que les Noirs, semblent mieux s'en tirer.

"C'est simplement que les Noirs sont différents, pense M. Hacker. Ils sont noirs. Ils sont venus d'Afrique et ils ne sont pas venus de leur plein gré".

Une grande partie du racisme newyorkais paraît émaner des quartiers périphériques de classe moyenne, qui entourent la ville, comme Bensonhurst, à Brooklyn, où un employé des transports a été battu à mort par des Blancs, il y a quatre ans.

Les dirigeants noirs imputent une mentalité d'assiégés à beaucoup des habitants de ces quartiers, témoins de changements démographiques autour d'eux et résolu à ne pas céder la place.

#### Les tensions

Le racisme newyorkais est, dans une grande mesure, le fruit

de véritables tensions entre groupes socio-économiques, de couleurs différentes. Ils diffèrent en tout, depuis les convictions religieuses jusqu'aux goûts musicaux et sont en concurrence pour les mêmes emplois, parfois selon des critères différents.

Des programmes, visant à transférer davantage de Noirs dans des quartiers à dominante blanche ont provoqué le mécontentement de nombreux Blancs, a déclaré Douglas White, commissaire de l'Etat chargé des droits de l'homme.

La plupart des Newyorkais, comme la plupart des Américains, surmontent ou taisent, la plupart du temps, des suppositions racistes. Les habitants de Howard Beach, par exemple, mettent aujourd'hui l'accent sur leur bonne entente avec les quelques Noirs qui habitent le quartier.

Mais, dans la vie de tous les jours, dans un wagon de métro, dans un embouteillage ou à un comptoir de magasin, le racisme fait souvent surface, ne serait-ce qu'un instant.

New York, qui a déjà deux fois plus d'habitants que n'importe quelle autre ville américaine, est aussi la ville à la plus forte densité de population.

Et, à New York, Blancs et Noirs se rencontrent dans le milieu urbain le plus stressant. On y trouve le métro le plus bondé, les trottoirs les plus encombrés, la circulation la plus lente.

Il s'ensuit que la ville offre un terrain démographique favorable aux incidents racistes.

Par ailleurs, lorsqu'un incident se produit, il est vraisemblable qu'il aura davantage d'écho, national et international, que dans une petite ville.

En juin 1985, une Noire a été tuée lorsque quelqu'un a lancé un engin incendiaire dans la maison d'un quartier blanc où elle venait de s'installer.

Mais ça s'est passé à Cleveland et "on n'en a pas parlé", a déclaré Charles Bromley, directeur d'une fédération de quartiers multiraciaux. "Mais l'incident de Howard Beach s'est produit dans la capitale mondiale des médias".

## DOSSIERS

### La Chine veut garder la porte ouverte

**La Chine a besoin de la haute technologie et des capitaux étrangers pour atteindre ses objectifs de modernisation. Depuis quelques temps, la crise politique en cours en Chine faisait craindre l'abandon de la politique d'ouverture sur le monde extérieur. Il ne faut donc pas se surprendre de voir réaffirmer le maintien de la politique de libéralisation économique, rappelle Bernard Degioanni de l'agence France-Presse.**

♦ PEKIN (AFP) - Pour la première fois depuis l'éviction du pouvoir de M. Hu Yaobang, le nouveau secrétaire général du PC chinois et premier ministre, M. Zhao Ziyang, a réaffirmé que la Chine poursuivrait sa politique d'ouverture sur le monde extérieur.

par Bernard DEGIOANNI

La démission de M. Hu "n'affectera pas notre ligne et nos politiques mais nous permettra de les mettre en oeuvre plus correctement", a déclaré M. Zhao qui a également apporté sa caution à la campagne de reprise en main idéologique.

Le premier ministre qui s'entretenait dimanche avec le secrétaire du comité central du PC hongrois, M. Ferenc Havasi, en visite officielle en Chine, a également utilisé, pour la première fois depuis sa nomination vendredi à la tête du PCC, le terme de "lutte contre le libéralisme bourgeois", qui est le slogan adopté par le PCC pour rappeler à l'ordre les intellectuels.

"Nous continuerons la politique d'ouverture sur le monde extérieur", a ajouté le nouveau secrétaire du PCC. "Nous étendrons plutôt que nous réduirons la coopération avec les pays étrangers dans les domaines du commerce, de l'économie, des techniques, des finances et d'autres domaines", a-t-il ajouté sans faire toutefois une seule fois mention à des échanges dans le domaine des idées.

Les déclarations de M. Zhao visent à rassurer les investisseurs étrangers dont la Chine a besoin pour assurer le succès des réformes économiques lancées en 1979, estiment les observateurs. En 1986, les investissements étrangers ont diminué de 20 pour 100 et le déficit commercial, malgré une diminution de 2 milliards de dollars, s'est élevé à près de \$12 milliards, rappelle-t-on.

#### Haute technologie

La Chine a besoin de la haute technologie et des capitaux étrangers si elle veut continuer sa modernisation et réduire son seuil de pauvreté qui sont les buts avoués des réformes économiques. "C'est pour cela qu'elle doit impérativement convaincre l'étranger de la pérennité des réformes économiques en cours", affirme un expert occidental.

Selon le communiqué du Bureau politique du PCC publié vendredi lors de la démission de M. Hu, l'ancien secrétaire général a été évincé du pouvoir pour avoir commis des erreurs sur d'importantes questions "en violation du principe du parti de la direction collective", une indication qui, font remarquer les observateurs, accusait implicitement M. Hu de s'être désolidarisé d'autres dirigeants de premier plan au sein du régime.

La crise ouverte par le départ de M. Hu va renforcer le resserrement idéologique en cours et, par conséquent, le rôle du PCC. Selon les diplomates, le concept de réformes politiques va être au moins momentanément abandonné.

"Tous ceux qui exerçaient des responsabilités à des niveaux intermédiaires de l'appareil de l'Etat, seront enclins à ne plus prendre d'initiatives. Le Parti, redevenu tout puissant, bloquera l'esprit d'entreprise de ceux qui, hier encore, voulaient changer les choses", estime un expert occidental.

Sur le plan intérieur, l'écart entre le pouvoir et les intellectuels va se poursuivre en dépit des assurances de M. Zhao. Hier, le PCC a expulsé de ses rangs M. Fang Lizhi, le plus connu des astrophysiciens chinois, accusé de s'être fait l'avocat du "libéralisme bourgeois", d'avoir "tenté de dresser les intellectuels contre le parti et encouragé les étudiants à manifester".

M. Fang est le deuxième intellectuel exclu du PC communiste, huit jours après l'écrivain Wang Ruowang. Hier, la presse chinoise rapportait cependant les propos de M. Zhao selon lequel la campagne contre le "libéralisme bourgeois" n'affecterait pas les intellectuels.

#### Départ retardé

La crise politique ouverte avec l'éviction du secrétaire général du PC chinois, Hu Yaobang, risque par ailleurs de retarder l'heure de la retraite de Deng Xiaoping au-delà du prochain congrès du PCC en octobre, estiment les analystes.

M. Deng, 82 ans, l'a personnellement laissé entendre à deux reprises au cours des trois derniers mois, en déclarant en substance: "Je veux partir mais mes amis du Parti ne sont pas d'accord. Je dois encore travailler".

Sa dernière prise de position sur ce sujet est intervenue la semaine dernière, lors d'un entretien avec homme politique japonais, au moment où le Comité central du PCC avait déjà entériné la disgrâce de Hu Yaobang.

La crise actuelle bouleverse en effet les données de la succession de M. Deng qui avait décidé de quitter la scène politique lors du prochain congrès du PCC, où il aurait dû être remplacé par Hu Yaobang.



Peng Li, l'un des rares dirigeants politiques chinois de la "troisième génération" qui sort de la crise en meilleure position pour chasser les bottes de Deng Xiaoping

# ARTS ET SPECTACLES

## Les textes de Gratién Gélinas, 50 ans après la naissance de Fridolin Les Fridolinades reviennent sur scène

♦ OTTAWA (PC) - L'année dernière, le 3 mars 1986 plus précisément, une centaine de personnes privilégiées remplissaient l'Atelier du centre national des arts (CNA), avenue King Edward, à Ottawa, pour un spectacle-lecture des Fridolinades, une production de Denise Filiatrault, en présence de l'auteur des textes, Gratién Gélinas, dans le cadre des "20 ans, 20 lundis" du Centre d'essai des auteurs dramatiques.

C'était la contribution du CNA aux célébrations de l'événement. C'en fut toute une. En effet, ce spectacle-lecture se déploya en soirée de rires, de larmes, de vérités, de nostalgie et même d'actualité, quoique les textes avaient été écrits plus de 40 ans auparavant.

Dix mois plus tard, le directeur artistique du Théâtre Français du CNA, André Brassard, qui avait eu l'opportunité de reconnaître le potentiel de cette revue à l'Atelier ou peut-être bien à l'École nationale de théâtre, où Denise Filiatrault, à la demande de Michelle Rossignol, avait monté avec des élèves des extraits des Fridolinades, en 1985, fait amende honorable en offrant au public de cette région une production en bonne et due forme.

Cette dernière résurrection de Fridolin est ni plus ni moins un triomphe. Elle coïncide avec la naissance de Fridolin, il y a 50 ans, sur les ondes de CKAC. Un an après, Fridolin devenait meneur de revue.

Si le 3 mars 1986 demeurera longtemps une soirée mémorable,

il en est ainsi du 9 janvier 1987. La revue les Fridolinades qui sera à l'affiche jusqu'au 7 février, a pris des proportions d'événement socio-culturel et même de phénomène théâtral.

Grâce au truchement du film, Fridolin, sous les traits d'un très jeune Gratién Gélinas, s'en donne à cœur joie sur une balançoire. Puis, une transition aussi ingénieuse qu'inattendue place l'auditoire en face du Fridolin 87, soit Denis Bouchard, que recouvre le costume traditionnel du gamin des rues de Montréal de tant de revues à succès d'antan.

Tout au long de la soirée, Bouchard reviendra en Fridolin, casquette au vent et chandail des Canadiens en évidence, l'espace d'un monologue. Il prètera, à l'instar

des sept autres comédiens et comédiennes de la distribution, ses talents à plusieurs personnages.

S'il faut dire chapeau à ces transformations, ce n'est pas ce qui épaté le plus.

Deux autres atouts ont battu tous les autres. D'abord, il y a cette inconcevable redécouverte des textes mêmes de Gratién Gélinas, dont certains, par exemple, *Le candidat du peuple* (1945), *Les bingos-mêmes* (1942) et *La grève des ménagères* (1944) auraient pu avoir été écrits récemment. Puis il y a cette carte maîtresse d'une distribution hors pair réunie par Mme Filiatrault, pour succéder aux vaillantes interprètes de la création, Juliette Huot, Olivette Thibault et Gisèle Schmidt.

Il est difficile de citer un comé-

dien ou une comédienne plutôt qu'un ou une autre.

Pierrette Robitaille passe plus que ses camarades d'un costume à l'autre, d'une personification pittoresque à l'autre. Chaque apparition se veut un enchantement et une invitation au rire. Lorraine Auger est haute comme trois pommes. En fillette, en jeune mariée en grève ou en secrétaire de ministre, elle dévoile un talent digne de tout un pommier. En épouse snob d'un futur échevin, en gréviste agressive ou en joueuse de bingos obsédée, Suzanne Champaing excelle dans ces rôles de composition.

Tout au long de la soirée, sauf pour la femme du monde chez les ménagères grévistes, Louise Naubert y va de plusieurs perruques.

On la retrouve en serveuse blonde, sans doute en hommage à la créatrice du rôle, Olivette Thibault, aux côtés de Denis Bouchard pour *Le départ du conscrit*, la base de la pièce *Ti-Coq*, un autre triomphe de Gratién Gélinas.

On regrette ne pas voir plus souvent et longtemps Rémy Girard dans cette revue. Il semble avoir hérité de tous les rôles du sympathique Fred Barry.

Patrice Coquereau n'est peut-être pas lui non plus tellement en évidence. Mais il sait se faire remarquer en Almonzor aux sandwiches, en sculpteur et dans le rôle titulaire de *La vie édifiante de Jean-Baptiste Laframboise*, le poète devenu notaire malgré lui, du Gratién Gélinas à son plus puissant, un classique du genre. ●

### "Amerika" en URSS

♦ MOSCOU (AFP) - L'URSS tente, sans succès pour le moment, d'acheter le film *Amerika* sur le thème de l'occupation des États-Unis par l'Armée Rouge pour le projeter aux téléspectateurs soviétiques, a annoncé un porte-parole du Kremlin, M. Guennadi Guerassimov.

Le ministère soviétique pour la radio-télévision a adressé une demande "officielle" à la ABC en vue d'acquiescer cette série télévisée tournée aux États-Unis, a précisé M. Guerassimov.

Nous avons décidé que cela pouvait valoir la peine d'acheter ce film (...) afin que les téléspectateurs soviétiques le voient et jugent d'eux-mêmes comment notre peuple est perçu aux États-Unis", a-t-il ajouté. ●



André Melançon et Mahée Paiement, de "Bach et Bottine".

## Le film "Bach et Bottine" rapporte \$1 million

♦ MONTRÉAL (PC) - Le film *Bach et Bottine* vient d'atteindre le cap de \$1 million de revenus au guichet, en 10 semaines à l'affiche, indiquait un communiqué du producteur Rock Demers.

Le long métrage pour enfants d'André Melançon a ainsi attiré un plus grand nombre de spectateurs qu'un film grand public amassant le même million, puisque les enfants paient moins cher leur billet.

La version anglaise, *Bach and Broccoli*, sortira le 6 mars à Montréal et Toronto. La maison de M. Demers, Les Productions La Fête, présentera aussi à Montréal, le

mercredi 4 mars, *Le Jeune Magicien*.

Autre conte pour enfants, réalisé par Waldemar Dziki, récemment projeté en première mondiale à Varsovie, *Le Jeune Magicien* est la toute première coproduction entre le Canada et la Pologne.

### Films québécois en Pologne

À ce sujet, MM. Melançon et Demers doivent présenter *La Guerre des duques* et *Opération Beurre de Pinottes* à Varsovie, à l'occasion d'une semaine du cinéma québécois en Pologne, qui commence demain.

*Henri*, la dernière réalisation de

François Labonté, mettant en scène un adolescent, sera même présentée là-bas avant sa première montréalaise, le 28 janvier.

Choisis par le consulat de Pologne à Montréal, les autres films de la manifestation sont *Pouvoir intime*, d'Yves Simoneau, *Les bons Débarras*, de Francis Mankiewicz, *La Femme de l'hôtel* et *Anne Trister*, de Léa Pool, *Les Années de rêve*, de Jean-Claude Labrecque, et *Kamouraska*, de Claude Jutra.

Cette manifestation correspond à une semaine de films polonais, organisée au printemps par le cinéma Outremont. ●

Changements  
au Télé-Magazine

MARDI  
20 JANVIER

16h30 **FAN CLUB**  
Le Courrier Fan Club, les meilleurs vendeurs sur disques au Québec et la suite de l'entrevue avec Bunkoff.

17h00 **GILLET PURE LAINE**  
Inv.: Marc Tardif, illusionniste; André Boucher, maître de Sainte-Foy; Alain Denys, chanteur.

18h30 **TELESERVICE**  
Inv.: Roger Fortier (sujet: cours de maniement des armes); Gilles Lamoureux (sujet: parent-enfant-adolescent); Françoise Faucher (sujet: quelle lecture (tes-vous?)); Raymond Bernier (sécurité dans le ski).

## OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

### CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN** (Place Laurier, 656-9922) Star Trek IV - The voyage Home (4) 70 mm. Stéréo Dolby. 19h, 21h10. G. N.B. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**CANARDIÈRE** (Galeries Canardières, 661-8575) Antarctica (4) 19h, 21h10. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

**CARTIER** (1019 rue Cartier, 525-9340) Jonathan Livingston le goéland (4) 19h15. G. Prix d'entrée: \$3.75; \$2. moins de 14 ans et âge d'or. Mona Lisa (3) v.f. 21h30. 14 ans. Prix spécial pour ce film: \$5.

**CINEPLEX CHAREST** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinéma 1: Mission (3) 70mm THX. 13h15, 16h15, 19h, 21h30. G. Prix spécial pour ce film: \$6.50; \$6. pour 14-17 ans; \$3.50 âge d'or et moins de 14 ans. Cinéma 2: Top Gun (5) 12h15, 14h30, 16h50, 19h25, 21h45. G. Cinéma 3: Peggy Sue s'est mariée (3) 13h05, 15h20, 17h25, 19h40, 21h50. G. Cinéma 4: Pourvu que ce soit une fille (4) 12h05, 14h20, 16h35, 19h, 21h20. G. Cinéma 5: L'amour propre (5) 13h25, 15h25, 17h20, 19h15, 21h15. 14 ans. Cinéma 6: Le déclin de l'empire américain (4) 12h30, 14h40, 16h55, 19h10, 21h20. 14 ans. Cinéma 7: Les fugitifs (4) 13h30, 15h30, 17h25, 19h30, 21h40. G. G. Cinéma 8: Les fous de bassan (-) 12h45, 15h, 17h15, 19h45, 21h55. 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) 37-2 le matin (3) 12h, 19h15. 14 ans. Top Gun

(5) 12h15, 15h45, 19h30. G. Tenue de soirée (4) 14h15, 17h45, 21h30. 14 ans. Amadeus (2) 14h15. G. Le baiser de la femme araignée (3) 17h, 21h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$2.50 pour les 50 ans et plus; \$2.50 pour les moins de 14 ans.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Jean de Florette (3) 19h, 21h15. G. Salle 2: Jumpin' Jack Flash (5) v.f. 19h, 21h. G. Salle 3: Crocodile Dundee (4) v. française. 19h20, 21h20. G. Salle 4: Le nom de la rose (4) 18h40, 21h, 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**LIDO** (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Tree amigoss (-) 19h30, 21h30. G. Salle Etchemin 2: La couleur pourpre (2) 19h30. G. Prix d'entrée: \$2.50; \$1.50 pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Rasputine (-) 13h30, 16h35, 19h45. Jeux de voisins (-) 15h35, 18h40, 21h50. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Bach et Bottine (4) 13h, 15h15, 17h25, 19h30, 21h30. G. Salle 2: Antartica (4) 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h25. G. Salle 3: La mouche (4) 15h, 19h05. Aliens le retour (3) 12h30, 16h40, 20h50, 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524). Salle 1: Rosa la rose fille publique (5) 18h25, 20h, 21h40. 18 ans. Salle 2: Manon des sources (-) 19h, 21h10. G. Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Critical condition (-) v.o.a. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. G. Salle 2: The Bedroom window (-) v.o.a. 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. G. Salle 3: The Golden Child (-) 13h45, 15h40, 17h35, 19h30, 21h30. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

**VIDÉOTHÉÂTRE**. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Auj. 14h, 17h, 19h. Les contes d'Hoffman de Jacques Offenbach (-)

**CINÉMA SUR COUSSINS**. Place du Village,

Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Ce soir 19h30 Passiflora (-)

**CINÉMATHEQUE**, salle 4461, pavillon Jean-Charles-Bonenfant, université Laval. Auj. 12h. Sonia ou la vie accidentée (-) Entrée libre.

### THÉÂTRE

**sCHNOUTE** par l'Aubergine de la macédoine. Conçu et joué par Josette Dechene, Pierre Potvin et Paul Vachon. Mardi au samedi 20h30. Théâtre de la Borde, 1091 1/2 rue Saint-Jean. Réservations: 694-9631 à compter de 15h. Se termine le 7 février.

**LE THÉÂTRE DU TRIDENT** présente Le bourgeois gentilhomme de Molière. Avec André Montmorency, Micheline Bernard, Jean-Jacqui Boutet, Martin Dion, François Dupuis, Louis-Georges Girard, Marie-Ginnette Guay, Jacques Leblanc, Roland LePage, René Massicotte, Léo Munger, Rychard Theriault, Guyane Tremblay et les danseurs de Danse Partout. Sur scène: 30 comédiens, danseurs, musiciens et chanteurs. Mardi au samedi 20h. Salle Octave-Crémazie du Grand-Théâtre de Québec. Se termine le 7 février.

**THÉÂTRE-MIDI à l'Université Laval**. Mar. au jeu. 12h. "Parti pour la Chine" de Lina Beaulieu. Au local 0322 du pavillon Maurice Pollack, université Laval. Entrée libre. Se termine le 29 janvier.

### MUSIQUE

**RÉCITAL DE SAXOPHONE** avec les saxophonistes Jean-Yves Fourmeau et Claude Brisson. Au programme: duos du répertoire du saxophone et duo pour saxophones de Pierck Houdy. Ce soir 20h Salle Henri-Gagnon, pavillon Louis-Jacques Casault, université Laval, entrée libre.

**ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**. Ce soir 20h Le duo Fourmeau-Brisson, saxophonistes. Salle Henri-Gagnon, pavillon

Louis-Jacques Casault, université Laval. Entrée libre. Rens: 656-7061.

**MICHEL LEGRAND avec l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC** sous la direction de Simon Streetfield. Il sera accompagné de ses trois musiciens, le pianiste Andrew Axelrod, du contrebassiste Jay Anderson et à la batterie, John Riley, Aussi Christine, sœur de Michel Legrand. Ce soir 20h Salle Louis-Frèchette du Grand-Théâtre. Complet pour ce soir. Billets encore disponible pour demain.

### RÉUNIONS

**Carrefour Tiers-Monde** présente une rencontre avec Suzie Beaulieu, représentante du vidéographe (vidéo international) auj. 12h. Le but de cette rencontre est de faire connaître le matériel audio-visuel disponible pour appuyer le travail d'éducation à la solidarité internationale. A Carrefour Tiers-Monde, 454 rue Caron (près de la gare centrale).

**Le Centre jour "Info Contact"**. Auj. 13h30. Sujet: La politique c'est pas sorcier. Invité: Diane Paquet. Centre Communautaire Delphis Marois, 300 rue de l'Entrain, St-Augustin. Rens: Marie (878-2216 ou Ida 878-4486). Possibilité de garderie sur place.

**Ligue La Lèche**. Rencontre sur "le bon maternage par l'allaitement maternel" dans le but d'aider, informer et encourager les mères qui allaitent ou qui désirent allaiter. Auj. 13h15 Au 957 rue Moncton, app. B, quartier Montcalm. Rens: Carole Carrier (653-6039) ou Louise St-Pierre (831-5554).

**L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (A.F.E.A.S.)**. Réunion mensuelle auj. 13h30 Invitée: Monique Fauteux-Boutin. Conférence: Emotions et bonheur de vivre. Centre communautaire Marchand, 2740, 2e avenue. Rens: Fernande Vézina-Mainguy 623-3647.

**Tabac Stop**. Réunion d'information gratuite ce soir 19h, suivie d'un cours à 20h. C.H.U.L. salle de l'amphithéâtre, 2700 boul Laurier. Rens: 683-2535.

male sans causer de douleur? Invité: Gilles Noël, hôpital Enfant-Jésus, amphithéâtre 1339, pavillon Ferdinand-Vandry. A 16h: Sujet: Pollen et reproduction: une perspective entomologique. Invité: Jeremy McNeil. Salle 3046, pavillon Alexandre-Vachon.

**Michel Legrand sera l'invité de l'Orchestre Symphonique de Québec, ce soir et demain.**

## « Concours Mots Insolites »

Tous les jours, Robert Gillet et ses invités prononcent un mot insolite

Participez chaque semaine en trouvant au moins 3 mots insolites et courez la chance de gagner de magnifiques prix. Tirage tous les jeudis à Gillet... pure laine.

**À GAGNER CETTE SEMAINE**

- 1 réfrigérateur **Inqlis**
- AMBLEMENTS **ANGUAY**

Remplir ce coupon et le retourner à Gillet... pure laine, MOTS INSOLITES, Radio-Canada, C.P. 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2 ou le déposer à Place Fleur de Lys aux heures et jours d'enregistrement.

lundi le \_\_\_\_\_ mardi le \_\_\_\_\_ mercredi le \_\_\_\_\_ jeudi le \_\_\_\_\_ vendredi le \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ C.P. \_\_\_\_\_

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec

### SPECTACLE

**JAZZ SUR LE VIF**. Ce soir 21h. Séance d'enregistrement de musique de jazz avec "Tropical Boogaloo", composé de Lyle Beaulieu, Marc Bélanger, Christian Fauré et Denis Taschereau. Rens: 833-8831.

### CONFÉRENCE

**La Société d'horticulture de Sainte-Foy**. Ce soir 19h30. Sujet: Les rosiers. Invité: Georges Gingras. Dans les locaux de la société, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy. Prix d'entrée: \$2. gratuit pour les membres.

**La Société des Amis du Jardin Van den Hende**. Ce soir 19h45. Banque de semence. Pavillon Comtois.

**La société d'horticulture de Beauport**. Ce soir 20h. Invité: Philippe Berzosa. Sujet: La culture hydroponique des légumes, des fines herbes et des fleurs. Grande salle du Centre Municipal Mgr Laval.

**La Société historique de Québec**. Ce soir 20h. Invité: René Levesque, archéologue. Sujet: Les premiers occupants de Québec. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est.

**Les Conférences de l'université Laval**. 11h30: Mardi laboratoire de gérontologie sociale "Apprivoiser la vie, apprivoiser la mort" par Isabelle Délelle. Salle 3472, pavillon Charles de Koninck. 11h30: Conférence-midi "La stimulation électrique permet-elle de développer une force musculaire maxi-

## A SURVEILLER

### Un appel aux troupes de théâtre

Le Service des loisirs de Val-Bélair est à la recherche de troupe de théâtre amateur ou professionnelle. Rens: Suzanne Leblond 842-7184.

### Les Familles Lavergne

Une réunion du comité de Québec de l'Association des Familles Lavergne se tiendra le 7 décembre prochain à la Résidence des Pères Rédemptoristes à 13h30. Tous les Lavergne sont également priés de communiquer leurs coordonnées à: Yvette Lavergne Giguère, secrétaire archiviste, Association des Familles Lavergne Inc. C.P. 173, St-Boniface. GOX 2L0. Ces renseignements serviront à enrichir le patrimoine familiale et aidera dans la préparation d'un grand rassemblement des Familles Lavergne qui pourrait avoir lieu dans les prochaines années.

### Les familles Caouette et Gauette

Un rassemblement des familles Caouette et Gauette se tiendra en juin à la paroisse du Cap St-Ignace. Tous ceux qui aimeraient participer sont invités à communiquer avec Bernard Gauette, C.P. 1072, Saint-Césaire. JOL 110.

### Fin de semaine de peinture

L'Association culturelle du Pain de Sucre organise une fin de semaine de peinture consacrée au paysage (niveaux débutants et intermédiaires), samedi et dimanche de 9h à 17h à la Maison Tessier Laplante. Rens: 522-5690 ou 666-2147.

En Beauce

L'octroi d'une licence FM western contesté

SAINT-GEORGES - Le Groupe FM-03, qui s'était adressé auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue d'implanter une station FM en Beauce, ira en appel devant le gouverneur en conseil dans le but de contester la récente décision du CRTC qui a accordé une licence FM western à la station radiophonique CKRB, de Saint-Georges.

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL un des représentants du Groupe FM-03, M. Alain Poirier, en soulignant que les dossiers déposés auprès du CRTC pour l'obtention d'une licence FM en Beauce n'ont jamais été évalués au mérite.

Les quatre groupes intéressés à une station FM en Beauce étaient: CLIVAL Inc (CJVL 136) en ondes depuis bientôt 12 ans à Sainte-Marie, Radio-Beauce Inc (CKRB) de Saint-Georges, la première station radiophonique implantée en Beauce, le Groupe FM-03 du secteur de Saint-Georges, et la radio communautaire La Frontière, des Etchemins.

À la suite de la décision du CRTC d'octroyer une licence FM western à la station Radio-Beauce, le Regroupement des auditeurs beaucerons fait présentement circuler une pétition demandant à la ministre des Communications, Mme Flora McDonald, d'intervenir dans le dossier.

À ce jour, a fait part Mme So-

lange Thibodeau, l'une des instigatrices du Regroupement des auditeurs beaucerons et membre du Groupe FM-03, plus de 5.000 personnes ont apposé leur signature au bas de la pétition et l'on compte faire signer 10.000 citoyens beaucerons d'ici la fin du présent mois.

Selon Mme Thibodeau, le public beauceron ne mérite pas d'être condamné au country-western et la pétition qui circule présentement a pour objectif de demander à Mme Flora McDonald, de prendre en considération les véritables attentes du public beauceron, ce que le CRTC n'a pas fait.

De son côté, M. Richard Rhéaume, directeur général de la station radiophonique CJVL 136, de

Sainte-Marie, a indiqué au SOLEIL, qu'il n'ira pas en appel de la décision du CRTC rendue en date du 10 décembre dernier, comme le feront les membres du Groupe FM-03, mais qu'il présentera plutôt une nouvelle demande au CRTC pour obtenir une licence MOR (musique allant du populaire au rock).

M. Rhéaume se dit confiant d'obtenir une telle licence pour CJVL 136, puisque le contenu musical sera complètement différent de celui de Radio-Beauce.

La station de radio CJVL 136 fait présentement circuler une pétition pour l'obtention d'une licence MOR et c'est d'ici la fin de février que le dossier sera acheminé au CRTC, a conclu M. Rhéaume.

La comédienne Isabelle Adjani tue les rumeurs de sa mort

PARIS (AFP) - La comédienne française Isabelle Adjani, 31 ans, a spectaculairement tué la rumeur qui, depuis deux semaines, la voulait morte du SIDA ou du cancer, selon les versions les plus persistantes.

Interviewée en direct sur le plateau du journal télévisé de TF1, dimanche soir, la comédienne a prouvé qu'elle était bien vivante. "Je suis venue pour rassurer les gens, a-t-elle dit. Ce qui est terrible, c'est d'avoir à venir ici, à la télévision, pour dire que je ne suis pas malade", a-t-elle ajouté.

Puis elle a laissé la parole au Dr Raymond Villay, président du conseil de l'Ordre des médecins, seul habilité à lever le secret médical à la demande de la personne concernée. "Le bilan de santé de Mlle Adjani est convenable. Tout ce que j'ai entendu comme rumeurs sont des fables et des inventions", a-t-il déclaré, avant d'indiquer que des sanctions disciplinaires seront prises contre des personnes appartenant au corps médical s'il est prouvé qu'elles ont été à l'origine de ces rumeurs.

Depuis des mois, on affirmait dans les milieux du spectacle qu'Isabelle Adjani était atteinte d'un mal incurable, plus généralement du SIDA. Une première fois déjà, à la télévision, en novembre, la jeune comédienne avait tenté de mettre fin à ces rumeurs.

Début janvier, sa mort est annoncée, dans une boîte de nuit parisienne puis dans les milieux hospitaliers de Marseille (Sud-Est de la France). La rumeur court, enfle, se développe avec de nombreux



Depuis des mois, on affirmait dans les milieux du spectacle qu'Isabelle Adjani était atteinte d'un mal incurable, plus généralement du SIDA. Une première fois déjà, à la télévision, la comédienne avait tenté de mettre fin à ces rumeurs.

détails. Après quelques jours, la direction des hôpitaux de Marseille dément en bloc hospitalisations et décès. Démenti également de l'entourage du ministre de la Culture, François Léotard, qui aurait vu la comédienne, la veille.

Peu importe, un médecin marseillais affirme officiellement à la presse qu'Isabelle Adjani est morte, tandis qu'une autre source parle d'un transfert de la "malade" dans une clinique privée.

Vendredi, des journaux comme le quotidien populaire Le Parisien

Libéré, lancent: "Isabelle parle!". Et dimanche soir, la jeune femme apparaît à la télévision. "Les artistes ont souvent servi de boucs émissaires aux peurs des gens", déclare-t-elle, tout en n'écartant pas "la jalousie" qui a pu "entrer en ligne de compte" dans les motivations des "colporteurs de ce genre de rumeurs pour essayer de détruire la vie ou la carrière de quelqu'un". Puis Isabelle Adjani se lève, embrasse le présentateur de TF1 et quitte le plateau.

Hier matin, les éditorialistes se

sont emparés du sujet. Le Quotidien de Paris parle d'"abjection" et dénonce péle-mêle toutes les rumeurs, qu'elles soient vraies ou fausses. "Plus elle est énorme, plus elle marche", écrit le Parisien Libéré, ajoutant que la Fondation pour l'étude et l'information sur les rumeurs, créée il y a quelques années par des sociologues français, a "du pain sur la planche". Pour Le Matin de Paris, "les milieux du spectacle et de la médecine ne sortent pas grands de cette histoire".



Jeff Goldblum dans une scène du film "La mouche", présenté au festival du film fantastique d'Avoriaz.

Le président du jury "omet" de se rendre au festival d'Avoriaz

AVORIAZ (AP) - Coup de théâtre à la 15e présentation du festival du film fantastique d'Avoriaz, le président du jury, l'Américain Jack Palance, n'était pas là.

Philippe de Broca qui a pris la présidence de cette 15e présentation.

Alors que tout le monde cherchait le président à l'aéroport de Genève, celui-ci était tout bonnement chez lui, à Los Angeles. Pour s'excuser de son absence, il a expliqué aux responsables du festival qu'un jugement de divorce le retenait aux Etats-Unis. Bien sûr, les commentaires vont bon train sur cette absence. Les plus mauvaises langues n'hésitent pas à souligner que l'Américain n'a jamais été marié.

Il est bien difficile de ne pas qualifier de bestiaire du fantastique la journée d'hier. Au programme, The Fly, qui, pour l'instant, remporte beaucoup de succès et la reprise de La belle et la bête, projetée en présence de Jean Marais et François Léotard, ministre français de la Culture.

The Fly, La Mouche, d'après un remake de La Mouche Noire (1950) raconte l'histoire d'un grain de sable (une mouche), qui se glisse dans une fabuleuse machine à métamorphoser les humains. L'inévitable se produit: un échange de chromosomes entre l'homme et l'insecte.

Advertisement for a cinema program featuring various films like 'Rosa la Rose', 'Manon des Sources', 'Jean de Florette', 'Le Nom de la Rose', 'Whoopi Goldberg Jumpin' Jack Flash', 'Crocodile Dundee', 'The Golden Child', 'Critical Condition', 'The Bedroom Window', and 'Star Trek: The Voyage Home'. Includes showtimes and prices.

Baryshnikov retournerait danser en URSS

NEW YORK (AFP) - Le danseur américain Mikhail Baryshnikov, qui avait fait défection d'URSS en 1974, retournera danser dans ce pays, a annoncé, hier, à New York, le directeur artistique du Ballet du Bolchoï, M. Youri Grigorovitch.

américaine le 3 juillet, à New York, au cours des cérémonies marquant le centenaire de la Statue de la Liberté.

vendredi, de 9h à 17h, et le samedi et dimanche de 14h à 16h (accès par le hall de la Tourelle).

Advertisement for Yvon Cozic, a dancer and choreographer. Text includes: "J'ai rencontré Baryshnikov, et (il) dansera au théâtre Bolchoï à Moscou. J'en serai très heureux", a déclaré M. Grigorovitch au cours d'une conférence de presse...

Advertisement for Cinemas CINEPLEX ODEON featuring a list of films: Les Fugitifs, Mission, L'Amour propre, Le Déclin de l'Empire Américain, Les Amis, Bach et Botine, Aliens, La Mouche, Antarctica, Les Fous de Bassan, Peggy Sue, and Top Gun.

Advertisement for the play 'L'Aubergine de la Macédoine' presented at the Théâtre La Bordée. Features the musical 'SCHNOUTE' with cast members Josette Déchêne, Pierre Potvin, and Paul Vachon.

**Les érables ne sont plus seuls**

**L'ensemble de la forêt feuillue en danger**

◆ Ce n'est plus l'érablière seule qui est touchée par la pollution atmosphérique mais l'ensemble de la forêt feuillue du Québec, voire l'ensemble des forêts (incluant feuillus et résineux).

par Raymond GAGNE

Le phénomène du dépérissement se répand rapidement et s'aggrave de jour en jour. C'est ce que démontre un rapport rédigé en fin d'année 1986 par l'ingénieur forestier Léon Carrier, responsable de la Division de recherche et développement en écologie et rendement des forêts au ministère de l'Énergie et

des Ressources. Intitulé "Le Point sur le dépérissement des forêts du Québec", le rapport montre le dépérissement comme un problème "bien réel", qui affecte l'érable, la plupart des autres feuillus et certains résineux tels le sapin, l'épinette blanche, la pruche et le pin blanc.

"Le problème, dit le rapport, menace non seulement les érablières aménagées pour la production du sirop d'érable, mais l'ensemble de la forêt feuillue du Québec puisqu'il touche plusieurs espèces d'arbres et couvre maintenant toute la zone bioclimatique de l'érablière."

Si on ne peut présumer du futur et déterminer quelle sera l'évolution du phénomène dans l'avenir on peut avancer que sa progression est actuellement rapide et constante.

On constate également que le cycle nutritif de l'érablière est perturbé en de nombreux endroits et que cette carence d'éléments nutritifs dans les sols ne se remarque habituellement pas en forêt naturelle. Le rapport considère cette situation comme un phénomène inédit en forêt naturelle.

Enfin, le rapport laisse entrevoir que l'impact du dépérissement

sur la production du sirop d'érable pourrait être très important. Il se montre toutefois impuissant à le quantifier le jugeant difficilement évaluable à ce stade-ci des recherches.

Toujours selon le rapport de Léon Carrier, la pollution atmosphérique est sans doute le principal agent qui cause le dépérissement. Il n'en resterait pas moins que d'autres facteurs pourraient également y contribuer. Parmi ceux-ci on pense aux effets de l'entaillage, la coupe des essences compagnes, la défoliation par les insectes, le pâturage et certaines variations climatiques.

D'autre part, le rapport laisse également entendre que l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui aurait débuté en 1973 ne serait pas l'unique cause de la

dégradation de nos forêts puisqu'une diminution de croissance du sapin aurait été remarquée longtemps avant que l'insecte se répande à travers le Québec.

**Pour réduire la pollution atmosphérique**

**Le MER fait des recommandations**

◆ Devant l'urgence qu'il y a de réduire sensiblement la pollution atmosphérique, une cause importante du dépérissement des forêts, un rapport du ministère de l'Énergie et des Ressources soumet plusieurs recommandations visant à conduire à une meilleure compréhension de ce problème extrêmement complexe et, éventuellement, de le résoudre.

par Raymond GAGNE

Le rapport a été rédigé par l'ingénieur forestier Léon Carrier, responsable de la Division de la recherche et du développement en écologie et rendement des forêts du MER. Sa rédaction remonte à la fin de 1986.

Après avoir souligné qu'une étude scientifique du phénomène est la première action à poursuivre, l'auteur soumet plusieurs recommandations.

Il suggère d'abord l'utilisation répétée périodiquement de la télédétection qui permettrait, dit-il, de connaître la sévérité et l'évolution dans le temps et l'espace de l'état des forêts affectées par le problème.

Il y aurait également lieu d'installer un réseau permanent de plaquettes (parcelles de forêt disséminées sur le territoire et servant à l'observation et à la recherche).

L'auteur fait également remarquer que plusieurs symptômes du dépérissement peuvent être communs à d'autres maladies des arbres. En conséquence, dit-il, il faut isoler et bien définir les symptômes caractéristiques à la pollution atmosphérique.

Léon Carrier suggère de poursuivre les travaux de recherche sur la fertilisation qu'il ne recommande pas d'utiliser, à ce stade-ci, comme mesure permanente pour réduire le

dépérissement. Comme il le fait également pour le chaulage.

Après avoir fait remarquer que le budget actuellement accordé à la recherche était suffisant, environ \$950,000, l'ingénieur forestier dit espérer que le ministère de l'Environnement du Québec apportera sa collaboration et fournira les appa-

reils nécessaires à mesurer les polluants atmosphériques.

Il souligne d'autre part la nécessité de compléter le réseau de stations de mesure des dépôts humides et d'entreprendre l'échantillonnage des dépôts secs en zone forestière. Pour l'auteur du rapport, il s'agit là d'une priorité.

Enfin, l'ingénieur forestier soumet quelques suggestions concernant l'aménagement forestier. Il recommande d'éviter, pour l'instant, de faire des éclaircies dans les érablières, du moins les plus sensibles au dépérissement, et suggère qu'on évite d'entailler les arbres trop petits et qu'on diminue le nombre d'entaillures.

**Grèves dans les cégeps**

◆ La journée d'inscription au cégep de la Gaspésie et des Îles a été complètement perturbée par le débrayage, hier, des 20 professionnels non enseignants de l'institution.

par Georges ANGERS

Cette grève de 24 heures s'inscrivait dans un mouvement de débrayages sporadiques amorcé la semaine dernière dans 17 des 22 collèges où les professionnels non enseignants sont affiliés à la CSN. Neuf autres cégeps seront partiellement ou totalement paralysés aujourd'hui par ce mouvement de grève dont ceux de Lévis-Lauzon, de l'Amiante et de Baie-Comeau.

Outre les salaires, d'autres questions ne sont toujours pas réglées dans ce dossier, notamment la juridiction des syndiqués, la classification, l'attrition et les mutations.

De 1979 à 1985, le nombre de professionnels non enseignants dans les cégeps du Québec a chuté de 29 pour 100, passant de 1021 à 871. Parallèlement, souligne la CSN, le nombre de cadres augmentait de 26 pour 100.

Du côté de la Centrale de l'enseignement du Québec, on fera connaître aujourd'hui les moyens que l'on entend prendre pour forcer le déblocage des négociations. La CEO représente une majorité des professionnels non enseignants dans les cégeps.

D'autres dossiers ne sont également pas réglés dans cette centrale, soit ceux des professionnels du gouvernement du Québec et des enseignants de cégeps.

Enfin, chez les fonctionnaires, les négociations qui se sont déroulées toute la fin de semaine n'ont pas permis de déboucher sur une entente de principe, contrairement aux espoirs du syndicat. Les négociateurs du gouvernement et du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec ont néanmoins poursuivi leurs pourparlers hier après-midi.

**RÉCLAME SEARS**  
**DE PISCINES ET DU CENTRE DE L'AUTO**

**Ensemble de piscine offert au même prix que 1985! Bon prix!**

Incluant le nécessaire d'entretien, no 69172.

**1099<sup>96</sup>** l'ens.

a- Piscine hors sol de première qualité. Rebord nervure 6" très robuste. Paroi réversible en acier galvanisé, enveloppe en vinyle. Épurateur dans la paroi. Comprend filtre à sable Jacuzzi 1/2 HP. No 69885

Prix Sears ord. provenant du catalogue Réclame d'été 1985, page 242.

Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.



**Ensembles de piscine Sears**

b- Ensemble de piscine à rebord 6" comprenant piscine, filtre, ensemble de nettoyage et installation montrée sur cassette vidéo sans frais supplémentaires. Dimensions de piscine: ronde, 15', 18' et 24'; ovale, 15' x 24' et 15' x 30'. Échelle non incluse.

**1199<sup>97</sup> - 2569<sup>97</sup>** Sears ord. ch. 1349,97\$ - 2769,97\$

Prix en vigueur jusqu'au 31 janvier 1987.

**RABAIS 33 1/3 %**

Pneu radial RoadHandler 'Glace et neige' en magasin; traction maximum sur neige et glace, sans clous!

Dimension du pneu	Sears ord.	Chacun soldé
P165/80R13	79,99\$	53,27\$
P175/80R13	84,99\$	56,60\$
P185/75R14	90,99\$	60,59\$
P195/75R14	92,99\$	61,93\$
P205/75R14	96,99\$	64,59\$
P215/75R14	98,99\$	65,92\$
P215/75R15	105,99\$	70,59\$
P225/75R15	109,99\$	73,25\$
P235/75R15	118,99\$	79,24\$
P155/80R13	76,99\$	51,27\$
P185/80R13	88,99\$	59,26\$

Certaines dimensions peuvent manquer dans certains magasins.



**Vidange d'huile**

Incluant filtre, lubrification et 5 litres d'huile 10W30 pour la plupart des autos

**12<sup>99</sup>** ch.

Prix en vigueur jusqu'au 24 janvier 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks, sauf avis contraire.

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "État" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.